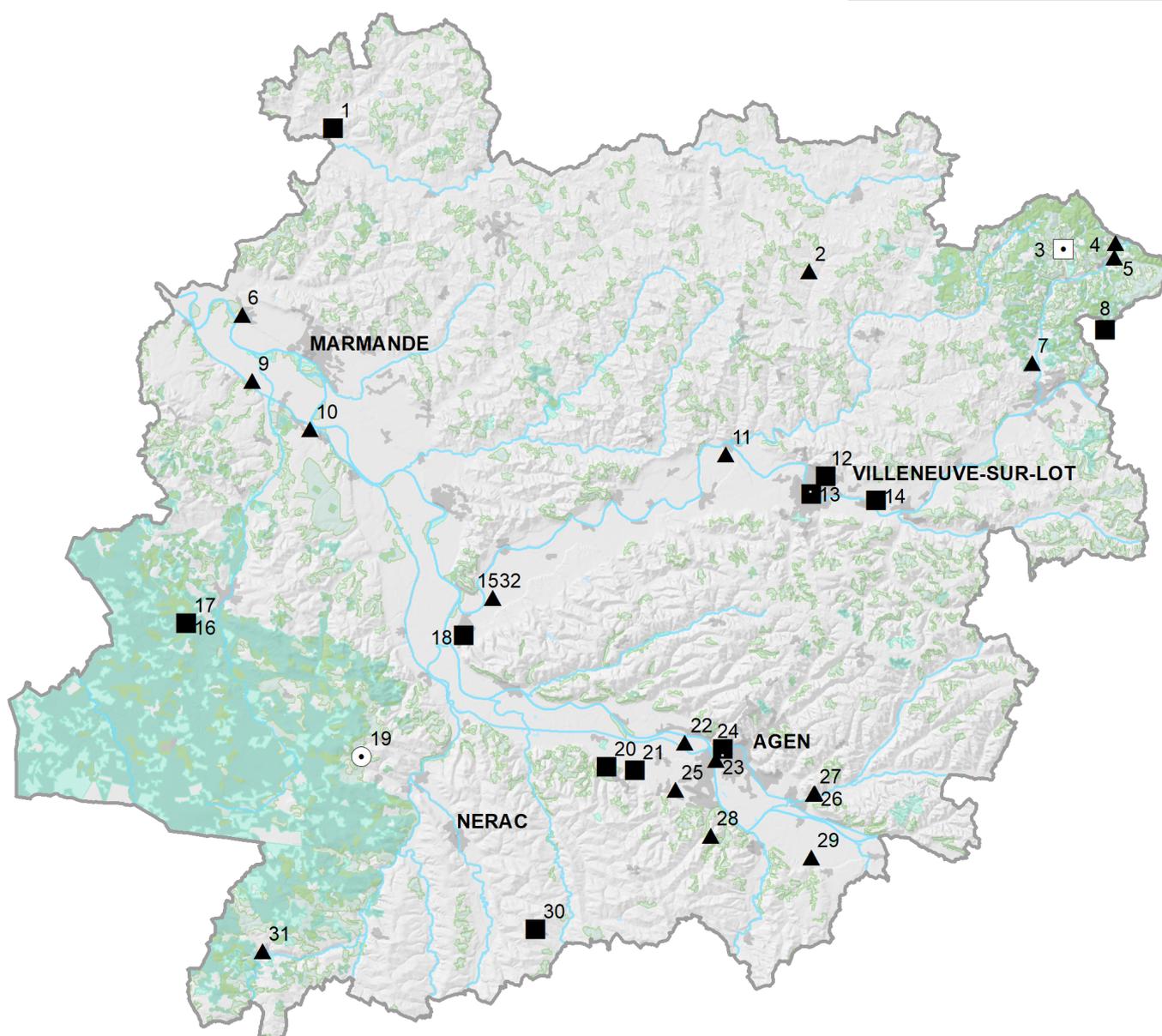


NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

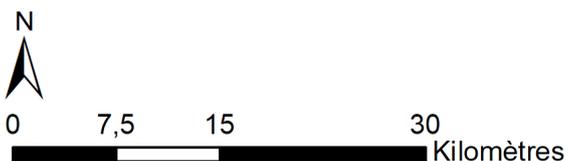
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
027767	AGEN	Cité administrative	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	23	294
027773	AGEN	Place Foche et Rue Raspail	PESENTI Claire	EP	FP	24	295
027748	AIGUILLON	9 Rue Claude Debussy	HANRY Alexandra	INRAP	FP	18	296
027602	AIGUILLON	Graviere Gaia Ph 6	SILHOUETTE Helene	INRAP	OPD	15	296
027782	AIGUILLON	Graviere Gaia Ph7	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	32	297
027628	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FP	3	298
027736	CASTELCULIER	Le Burga	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	26	298
027752	CASTELCULIER	Le Burga	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	27	300
027732	DURAS	34 Rue Chavassier	PAYA Dominique	INRAP	FP	1	300
027614	FOURQUES-SUR-GARONNE	Station épuration	SALVE Serge	INRAP	OPD	10	300
027610	FRANCESSCAS	Le Castet de la Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle	JOLLY Virginie	EP	FP	30	301
027781	LAYRAC	Pont de la Peyre	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	29	302
027702	MOIRAX	Le Bourg	DUCOURNAU Bertrand	OPD	OPD	28	304
027601	MONSEMPRON-LIBOS	Lotissement Lajinjouade	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	7	306
027733	MONTPOUILLAN	Pre du Broc	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	9	306
027739	PINDÈRES	Le Papetier	DEMANGEOT Coralie	EP	FP	16	307
027738	PINDÈRES	Le Moulin du Papetier	GERARDIN Cédric	EP	FP	17	309
027615	ROQUEFORT	Chemin de Fon du Bois	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	25	309
027663	SAINTE-BAZEILLE	Maison Roigt	IHUEL Ewen	MCC	SD	6	309
027791	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Eglise Saint-Martin de Mourrens	MAGES Séverine	EP	FP	20	310
027786	SAINTE-EUTROPE-DE-BORN	Château de Scandaillac	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	2	313
027603	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT	Graviere Gaia Comarque et Flaman	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	11	313
027576	SAINTE-FRONT-SUR-LÉMANCE	Château de Bonaguil	BÉAGUE Nadine	INRAP	FP	8	316
027729	SAUVETERRE-LA-LÉMANCE	Camp de Peyres	VIGIER Serge	INRAP	OPD	4	318
027776	SOS	EHPAL Les Deux Vallées	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	31	318
027707	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	FP	14	318
027684	VILLENEUVE-SUR-LOT	Halle Lakanal	BÉAGUE Nadine	INRAP	FP	13	319
027693	VILLENEUVE-SUR-LOT	Monplaisir	HANRY Alexandra	INRAP	FP	12	319

*Moderne,
Antique,*

**AGEN
Cité administrative**

Âge du fer

Un projet de démolition d'un bâtiment et de construction de nouveaux bâtiments dans l'enceinte de la cité administrative d'Agen a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

La surface de 1850 m² était occupée avant notre intervention par le parking des véhicules de service et des véhicules des visiteurs de la cité. L'emprise de la cité Lacuée, outre la caserne du même nom est à l'emplacement de deux couvents, celui des Cordeliers, construit au XIII^e siècle et détruit à la fin du XV^e siècle et celui des Petites Carmes, édifié au milieu du XVII^e siècle et rasé à la fin du XVII^e siècle pour faire place à une manufacture puis à la caserne Lacuée.

A partir des années 50, des travaux liés au séminaire, à la place Verdun, au lycée Jean-Baptiste de Baudre et au commissariat de police, ont confirmé la présence de nombreux vestiges antiques, vestiges qui apparaissent dès 80 cm de profondeur, jusqu'à une profondeur d'au moins 4,50 m, le substrat n'ayant jamais été atteint.

Très peu de structures pouvant appartenir aux deux couvents localisés à l'emplacement de la cité administrative, le couvent des Carmes Déchaussées et le couvent des Cordeliers, ont été mis au jour.

Seul un mur traverse le sondage Tr2. Dans le sondage Tr1, un ensemble de canalisation devait évacuer les eaux de pluie vers le nord-ouest.

Les niveaux antiques sont apparus à 1,30 m de profondeur, soit vers 45,50 m NGF. Ces derniers niveaux d'occupation sont datés par le matériel archéologique du 1^{er} siècle ap. J.-C. Des terres brunes, vestiges de jardins et de cultures, recouvrent ces niveaux antiques, témoignages d'un abandon du secteur et d'une mise en culture. Une importante canalisation antique traverse le sondage Tr1. Elle est postérieure à un soubassement de mur, associé à des niveaux de sols de galets. Antérieurement, une succession de niveaux d'occupations alternent avec des niveaux de circulation de cailloux. Ils ont fourni du matériel du 1^{er} siècle ap. J.-C. Tout comme cela avait été déterminé au cours du diagnostic archéologique de 2004, il n'y a pas trace d'une occupation postérieure au 1^{er} siècle.

Un sondage plus profond a permis d'estimer l'amplitude des niveaux d'occupation jusqu'à une profondeur de 3,50 m soit une cote de 43,40 m NGF. Un vase entier de l'Âge du Fer qui contient des ossements de nouveau né a été prélevé au cours de ce sondage profond. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer dans quel niveau et à quelle cote s'ouvre la structure dans laquelle se trouvait ce vase.

Silhouette Hélène

AGEN Place du maréchal Foch – Rue Raspail

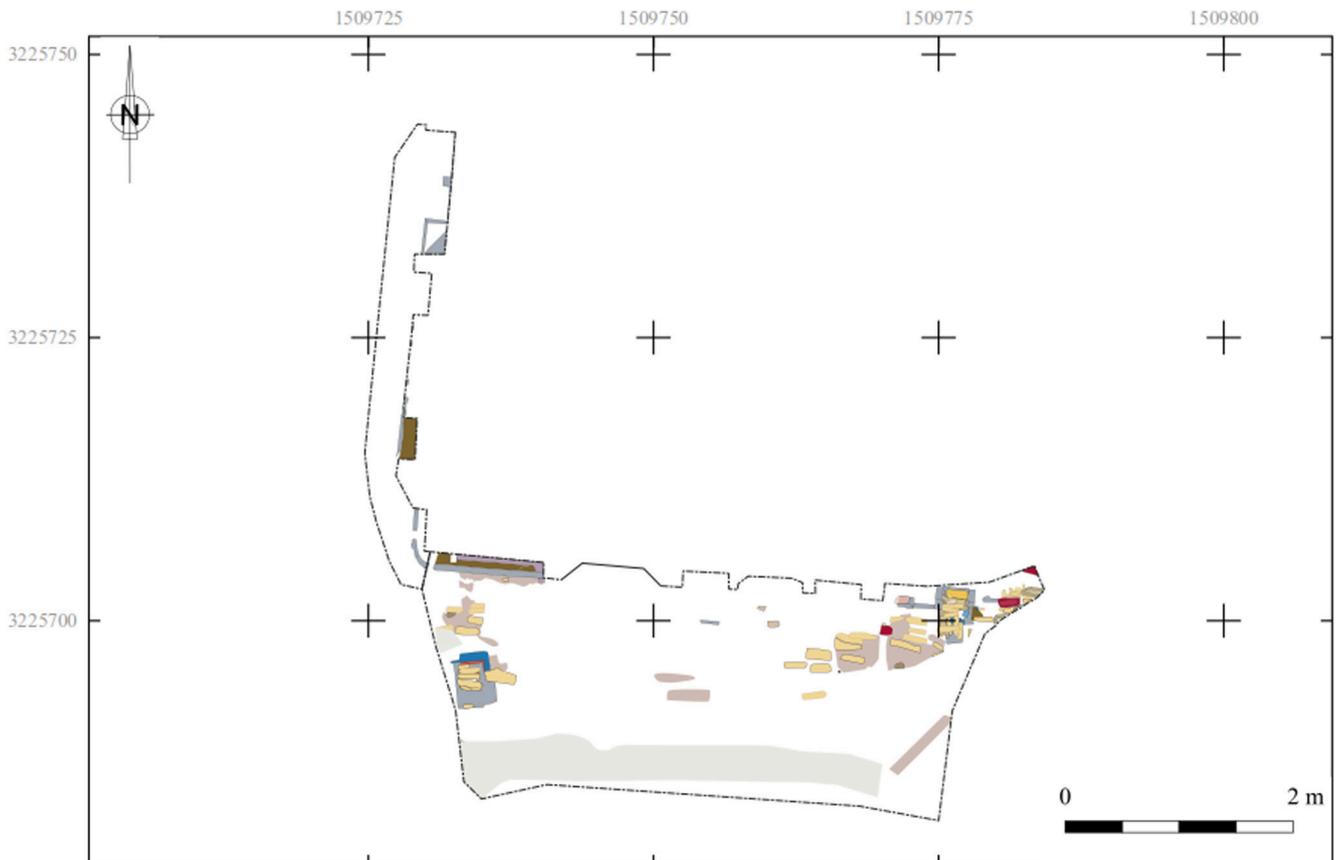
■ Une découverte inattendue du cimetière de la cathédrale Saint-Caprais d'Agen

Le projet d'aménagement du parvis de la cathédrale Saint-Caprais, initié par la ville d'Agen, a donné lieu à la mise au jour fortuite d'un sarcophage et d'une calade. Ces découvertes ont motivé la prescription d'une fouille d'archéologie préventive sur plus de 1 000 m². La fouille s'est concentrée principalement dans un petit secteur autour du sarcophage et a été limitée en profondeur par la côte des travaux.

Les témoignages les plus anciens datent des XIe-XIIe siècles et proviennent des sépultures de coffrage constitués de blocs calcaires taillés. À noter que certains individus sont inhumés sur des lits de charbons de bois. La base, qui sert d'assise au sarcophage, est réalisée à partir des parements de deux coffres en pierre dont l'espace est comblé par un blocage grossier. Une cuve rectangulaire (2,08 m x 0,70 m pour 0,43 m de haut), vierge de décoration, est déposée. Elle est recouverte d'un couvercle en bâtière à quatre pans orné d'imbrications sur les grands côtés et d'un décor végétal sur les petits côtés.

Une rosace, disposée à l'intérieur d'un cadre décoratif, est également présente sur la face nord. La cuve et le couvercle ont été façonnés dans du marbre des Pyrénées. Si ces exemplaires sont généralement datés de la fin du Ve siècle, voire du début du VIe siècle, les deux éléments ont été réutilisés et scellés avec un mortier de chaux rose dont les analyses radiocarbone confirment cette chronologie du milieu du Moyen Âge. Une maçonnerie enserme ce sarcophage. Une porte permettait d'accéder à cette tombe privilégiée. Malheureusement, de nombreuses sépultures y ont été mises au jour gênant ainsi la lecture générale de la construction.

Les coffres en pierre sont abandonnés autour des XIIIe-XIVe siècles au profit de coffrages en brique. Une voie, dont la datation remonte à la fin du Moyen Âge ou au début de l'Époque moderne, est percée par de nombreuses fosses sépulcrales. Elles sont supplantées par des inhumations dans des cercueils et des fosses en pleine terre à la fin de l'Époque moderne. Non loin de la chapelle axiale de la cathédrale, une concentration d'inhumations d'enfants et de très jeunes enfants a été



Agen - Place Foch et Rue Raspail
Plan général des vestiges, topographie et DAO : J.Lachaud Eveha, 2021, Mise au net : C.Pesenti Eveha 2021



*Agen - Place Foch et Rue Raspail
Sarcophage et dégagement au sud, détail du décor sur la face nord du couvercle du sarcophage*

mise en évidence. À l'ouest de l'emprise de fouille, un bâtiment, dont la fonction originelle reste indéterminée, a été réoccupé en caveau collectif (inhumations en cercueil). Enfin, aux XIXe-XXe siècles, une calade est aménagée.

Une partie de la rue Raspail a également fait l'objet d'un suivi de travaux en janvier 2020 ne livrant que des

remblais renfermant des restes humains épars et des constructions liées à des aménagements récents de la cathédrale.

Pesenti Claire

AIGUILLON 9 rue Claude Debussy

Notice non parvenue

Harry Alexandra (Inrap)

Âge du fer,
Bronze final

AIGUILLON A Barbot Gravière Gaïa, Phase 6

La société Gaïa Sarl exploite une gravière sur la commune d'Aiguillon. Etendant son exploitation en 2019 aux parcelles ZH 47p, ZH36, ZH69p, ZH111 et ZH114, pour une surface de 186 000 m², trois phases ont fait l'objet de trois prescriptions archéologiques de diagnostic. La phase 6 se situe sur les parcelles ZH36 et ZH 69p, pour une superficie de 76 000 m².

Les cinq phases d'exploitation précédentes ont fait l'objet de diagnostics archéologiques. En 2018 une étude géologique a mis en évidence une dynamique érosive et des paléosols marqués par une ondulation bien exprimé par une série de concavité et de convexités qui n'apparaissent pas sur le sol actuel. Cette érosion a été en 2019.

Treize tranchées se sont révélées positives sur l'ensemble de l'emprise. Deux occupations appartenant à deux périodes différentes se distinguent.

Six sondages sur la parcelle ZH36 ont fournis un ensemble structures, fosses, fossé, trous de poteau, structure de combustion, appartenant au Bronze final, tranchées Tr81, Tr83, Tr85, Tr86, Tr88 et Tr89. La concentration de trous de poteau associés à des fosses en périphérie laisse entrevoir la présence d'une occupation de l'étape terminale du bronze final. Toutefois, le site très érodé ne nous offre pas de sols associé à ces structures. En 2018, cinq structures fossoyées du Bronze final ont été mises au jour dans deux tranchées de la parcelle voisine, Zh105. Ce sont les seules structures de cette période mis au jour lors des différentes phases d'exploitation de la carrière.

Sur la parcelle Zh69, quatre sondages ont coupé un grand fossé de l'âge du Fer, Tr35, Tr41, Tr42, Tr56. Un petit fossé et une petite fosse ont été mis au jour dans

deux autre tranchées, Tr55 et tr46. De la céramique de l'âge du Fer associée à des fragments d'amphores italique ont été récoltés dans les tranchées Tr6, Tr26 et Tr62. Il s'agit de fragments de panses, lèvres, fonds et décors font défaut.

D'autres indices de l'âge du fer qui ont été observés dans les différentes phases d'exploitation de la carrière. Un épandage de céramique a été mis au jour lors de la phase 1, un fossé et de la céramique lors de la phase 2, un fossé a fourni du mobilier du second âge du fer, enfin, au cours de la phase 5, des fosses, des fosses silos, des trous de poteaux et des fossés se trouvaient concentrés dans quatre tranchées. Au cours de cette dernière phase 6, seuls deux fossés peuvent appartenir à cette même période, mais la datation par la céramique est toutefois assez fragile du fait de la pauvreté du mobilier.

Silhouette Hélène

*Moderne, Antique,
Second Âge du Fer*

AIGUILLON A Barbot Gravière Gaïa, Phase 7

La société Gaia Sarl exploite une gravière sur la commune d'Aiguillon. Etendant son exploitation en 2019 aux parcelles ZH 47p, ZH36, ZH69p, ZH111 et ZH114, pour une surface de 186 000 m², trois phases ont fait l'objet de trois prescriptions archéologiques de diagnostic. La dernière phase diagnostiquée sur cette gravière, la phase 7, se situe sur les parcelles ZH 111 et ZH 114, pour une superficie de 74 000 m².

Soixante-quatorze tranchées ont été creusées à une profondeur variante entre 0,70 et 2 m.

Soixante-dix-neuf structures ont été mises au jour. Trente-deux appartiennent au second Âge du Fer, trois sont antérieures, quatre sont antiques et dix-huit indéterminées faute de matériel récolté dans leurs comblements, peuvent appartenir à ces périodes anciennes. Ces structures sont apparues sous les labours, entre 0,40 et 0,50 m de profondeur.

Si de rares points de découvertes suggèrent une première fréquentation des lieux au cours de la Protohistoire ancienne, âge du Bronze, voire Premier âge du Fer, l'essentiel des vestiges renvoient à une occupation de la fin du Second âge du Fer (La Tène finale). Les systèmes d'enclos et de grands fossés, les fosses et trous de poteau ainsi que les niveaux de mobilier attribuables à cette période peuvent être datés principalement de la seconde moitié du IIe s. au premier tiers du Ier siècle av. J.-C. Quelques éléments suggèrent une continuité de l'occupation au milieu et au troisième quart du Ier s. Enfin, il n'est pas exclu que le début de l'occupation laténienne puisse remonter à la première moitié du IIe siècle av. J.-C.

L'étude géologique a mis en évidence d'un point de vue agronomique un piètre sol de culture, il n'évolue guère de façon favorable lors de l'Holocène final ; il acquiert un mauvais drainage vertical lors du dépôt des limons argileux superficiels. Il apparaît alors mal drainé lors des saisons pluvieuses.

Un examen minutieux des séquences de creusement et de remplissage de deux fossés gaulois a été corrélé à la découverte de nombreux autres fossés de même chronologie sur des centaines d'hectares. Il a révélé d'abord des modalités de creusement inédites peut-être en raison de la faible qualité structurale du sol pédologique. Ces fossés, associés en un réseau, avaient alors peut-être comme objectif de drainer ces sols sensibles à l'érosion de surface par le ruissellement superficiel des eaux de pluie et appartiennent à un vaste système agraire associé à l'implantation de fermes gauloises.

Mais si les indices recueillis sur le terrain semblent aller dans un même sens, ils apparaissent néanmoins, soit trop disparates, soit trop tenus pour constituer une réalité objective. L'archéologie préventive appliquée à des grandes surfaces semble pourtant à même de révéler l'existence de vastes systèmes agraires à la période gauloise.

Silhouette Hélène

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE La Borie del Rey

Fouillé durant les années 1950-1960, par L. Coulonges, le site de la Borie del Rey a livré une séquence du Paléolithique final au Néolithique (Coulonges, 1963). Les travaux menés par J. Rousset-Larroque, J.-M. Le Tensorer dans les années 1970-1980 et nous-mêmes plus récemment ont permis de revisiter la question laborienne. Le débat sur les périodes plus récentes et notamment sur la transition Mésolithique-Néolithique demeurerait dans une impasse du fait de l'impossibilité de revenir sur une archéostratigraphie au regard des méthodes de fouilles de l'époque et de l'absence d'archives Coulonges.

En 2019, une nouvelle opération sur le terrain a été coordonnée par M. Langlais et J.-B. Mallye (CNRS PACEA Bordeaux). Elle a permis de confirmer que la grotte était entièrement vidée suite aux fouilles de Coulonges et d'amateurs locaux. En revanche, les fouilles menées sur la terrasse ont mis au jour sous un ensemble constitué de colluvions mêlant du matériel moderne et des objets archéologiques, un ensemble riche de cailloutis livrant du matériel lithique et osseux attribuable au Mésolithique. Plus précisément, la présence d'armatures tranchantes en silex (trapèzes du Martinet et flèches de Montclus) et d'une composante lithique laminaire obtenue en percussion indirecte permet de proposer une attribution au Mésolithique

final. La faune mise au jour est assez classique dominée par le cerf, le sanglier et les bovinés. Dans une moindre mesure on trouve des restes de chevreuil, martre, castor et de tortue. Des dates ¹⁴C sont en cours de réalisation. Ces résultats s'avèrent au cœur du débat sur les interactions entre dernières expressions mésolithiques et les premières phases du Néolithique (en particulier autour des flèches de Montclus).

La poursuite de l'opération dans le cadre d'une triennale (Langlais et Mallye coord. 2020-2022) permettra de préciser la nature de cet ensemble et de mieux appréhender le potentiel sédimentaire et archéologique de la séquence mésolithique (terrasse) de la Borie del Rey. L'équipe scientifique est actuellement composée de Aude Chevallier (MCC), Elsa Defranould, Marine Gardeur, Claire Manen, Benjamin Marquebielle (TRACES), Luc Detrain (INRAP), François Lacrampe-Cuyaubère (Archéosphère), Véronique Laroulandie (PACEA) Mona Le Luyer (Kent univ.), Xavier Muth (Get in Situ), Aurélien Royer (Biogéosciences), Luca Sitzia (Tarapaca univ.) et Alain Turq (PACEA).

Langlais Mathieu, Mallye Jean-Baptiste
au nom de l'équipe scientifique

- Coulonges L. Magdalénien et périgordien post-glaciaires : la grotte de la Borie del Rey (Lot-et-Garonne), *Gallia Préhistoire* 7, 1963p. 1-29.

CASTELCULIER Le Burga

Le projet de construction d'une maison individuelle, sur la parcelle de 908 m², C520, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. La même semaine, un autre diagnostic a été effectué sur deux parcelles voisines, C247 et C248. Trois sondages ont été creusés sur cette parcelle C520.

Sous les labours, à 0,40 m de profondeur, une couche de 0,50 m d'épaisseur a fourni beaucoup d'éléments de terre cuite architecturale, et de scories. Ce remblai a été observé dans les parcelles C247/C248. Il recouvre toute les parcelles. Il contenait de la céramique très hétérogène, gaulois et antique. Certainement dans un objectif de planifié un terrain en pente, nous ne pouvons pas dater cette aménagement.

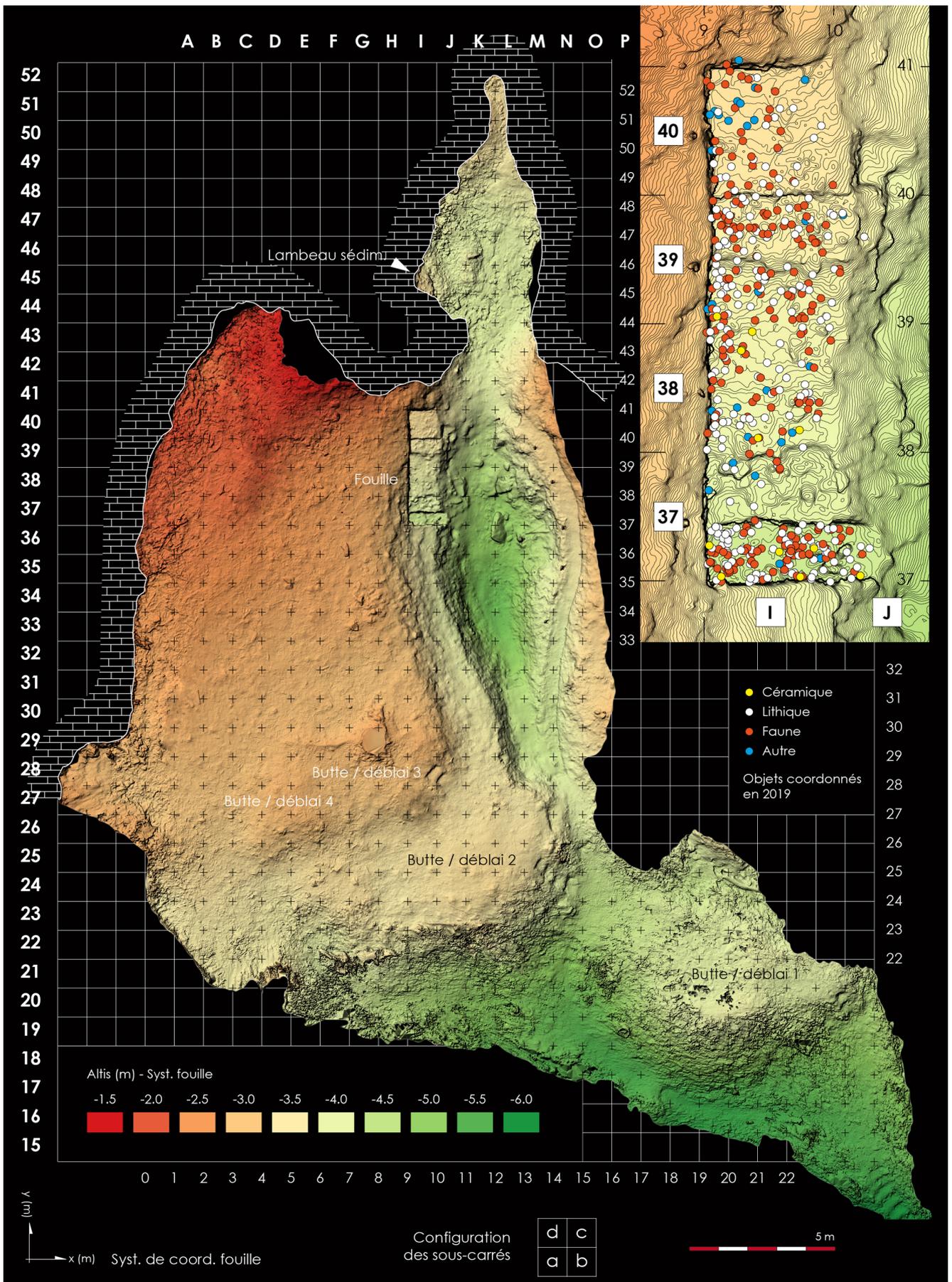
A 0,90 m de profondeur est apparu un niveau qui lui aussi a été observé au cours du diagnostic voisin. C'est

un sable limoneux jaune dans lequel de la céramique protohistorique a été récolté.

Malgré la présence d'un bâtiment antique identifié à moins de 100 m à l'ouest sur les parcelles C247 et C248, aucune structure bâtie ne peuvent ici lui être associée. Seul le remblai de destruction antique qui se trouve sous les labours peut être mis en relation avec celui qui se trouve dans les parcelles C247 et C248. Il est toutefois plus riche en scorie et pourrait provenir d'une zone artisanale.

Sous ce niveau, uniquement au nord de la parcelle, quelques tessons de céramique gauloise ont été récoltés, sans qu'ils soient associés à une structure.

Silhouette Hélène



Blanquefort-sur-Briolance - Borie del Rey

Plan du site sur le système carroyé de la fouille. En médaillon : focus sur la zone de fouille et objets coordonnés lors de la campagne,

Source : modèle numérique de terrain sur la base du levé photogrammétrique (drone et terrestre, X. Muth, Get in Situ) exécuté en 2019 ; CAO F. Lacrampe-Cuyaubère, Archéosphère. Mathieu Langlais et Jean-Baptiste Mallye

CASTELCULIER Le Burga

Le projet d'aménagement d'un lotissement de six lots, de 5535 m², sur les parcelles C247 et C248, à Castelculier, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

Treize sondages ont été creusés dans cette parcelle. Ce diagnostic a été réalisé la même semaine qu'un diagnostic sur une parcelle voisine, C520.

Quelques structures témoignent d'une occupation à l'Âge du Fer du site. Même si de la céramique a été récoltée dans plusieurs tranchées, les structures mises au jour sont concentrées dans les sondages Tr8 et Tr6. Une plaque foyère y est associée à quelques trous de poteau qu'il est très difficile de distinguer sans la présence de calage. Un fossé orienté est ouest n'a été observé que dans la tranchée Tr8. Il a fourni de nombreux fragments de céramiques et d'amphores de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C.

Un fossé mis au jour dans la partie nord de la tranchée Tr6 pourrait être augustéen précoce (St603).

Le bâtiment antique occupe environ 600 m² de la surface sondée. Il se situe dans une zone de 1800 m²,

délimité à l'ouest par un mur qui se poursuit au sud de l'emprise. Neuf murs et un pilier appartiennent à ce bâtiment. L'ensemble est associé à une canalisation d'eau potable qui traverse le site du nord au sud. Il n'est pas possible de proposer un plan de ce bâtiment qui devait se développer vers l'est. Peut-on parler de villa gallo-romaine pour un établissement de moins de 1500 m² ? La présence de tesselles de mosaïque, même si elles ont été récoltées dans les labours, permettent de supposer que nous sommes en présence d'une *pars Urbana* qui se développe certainement au nord de la route qui longe les parcelles diagnostiquées. Presque la majorité des murs ont été récupérés. Le site a servi de carrière et les niveaux de sol ont disparu. L'absence de matériel archéologique datant ne nous permet pas de proposer une datation d'installation et d'abandon de la villa, encore moins de proposer une chronologie relative des structures. Mais il n'est pas exclu que dans les zones non sondées, à l'écart des murs récupérés, des sols soient conservés.

Silhouette Hélène

DURAS 34, rue Chavassier

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet de construction d'une maison individuelle.

Le diagnostic archéologique réalisé en novembre 2018 a mis en évidence une forte densité de vestiges d'époque médiévale et moderne. La problématique de la fouille est triple : déterminer l'appartenance des vestiges construits au prieuré de Duras, établir les différentes étapes de l'évolution du bâti et des différents aménagements potentiellement présents

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée sur une superficie totale de 320 m². Deux phases d'occupation médiévale ont pu être observées.

La plus ancienne datable du Xe au XIII^e siècles est caractérisée par la découverte de trois fours

domestiques, et 26 trous de poteau. On peut lier ces structures à une des premières occupations du village dont nous n'avons pu déterminer la vocation.

La deuxième phase de l'histoire du site est caractérisée par une trame de murs (11) accompagnés de sols. Ces structures sont datables du XIII^e au XV^e siècles. Rien ne permet de lier les découvertes au rempart de la ville et au prieuré médiéval.

La zone est abandonnée durant l'époque moderne et transformée en jardin après que tous les murs présents ont été épierrés ou arasés.

Paya Didier

FOURQUES-SUR-GARONNE Station d'épuration

Ce diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre de la réhabilitation d'une station d'épuration par l'entreprise Eau 47, au lieu-dit « La Forge-l'Église ».

Les parcelles de cette opération sont situées d'une part sur le plateau de la haute terrasse de la Garonne, et de l'autre au pied du coteau, à proximité immédiate

du cimetière actuel. L'emprise du projet concerne à la fois le bourg médiéval et moderne de Fourques-sur-Garonne et la « vieille église » qui correspond à la paroisse médiévale. Neuf tranchées ont été réalisées pour une surface totale de 340,6 m².

Sur le plateau dominant la vallée de la Garonne, le sondage Tr3 a révélé la présence de quatre structures fossoyées attribuables à deux périodes chronoculturelles différentes. Un fossé d'1,1 m de large, orienté est/ouest et longeant le rebord de terrasse a livré un corpus de 286 tessons de céramique attribuable à la période de la Tène. Les trois autres structures conservées sont des silos médiévaux dont la céramique est datée du Moyen Âge (XIe-XIIe siècles). La parcelle concernée par ces deux occupations est

une étroite bande d'environ 20 m de large orientée sud-est/nord-ouest (longeant le chemin creux actuel) et situé sur le rebord du plateau. Les structures observées attestent donc d'une occupation de cette terrasse aux périodes de la Tène et du Moyen Âge et il nous semble important d'être vigilant quant aux futurs aménagements réalisés sur les parcelles voisines.

Le sondage Tr9 réalisé à côté du cimetière actuel, au pied du coteau, a permis l'observation d'un niveau de remblai moderne (XVIIIe-début XIXe siècles) correspondant probablement à la mise en place du canal latéral à la Garonne situé à environ 80 m.

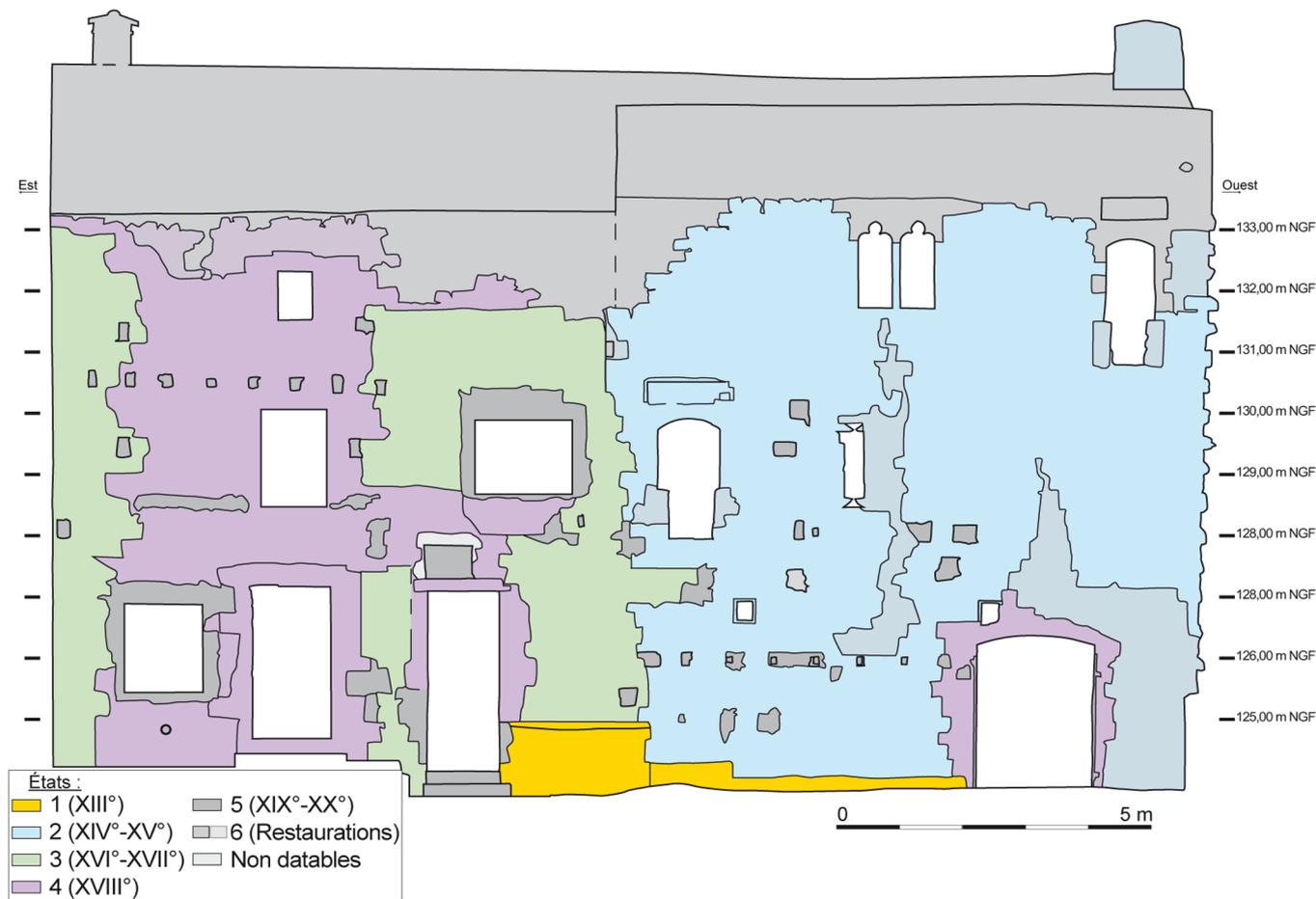
Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

Bas Moyen Âge,
Époque moderne

FRANCESSCAS Le Castet de la Hire entre le XIIIe et le XIXe siècle

Francescas est située à la limite sud du Lot-et-Garonne, proche du Gers et d'Agen, dans un vallonement ouvert, à flanc de colline. Du mobilier et des aménagements attestent d'une présence humaine depuis l'antiquité dans la cité. Elle conserve de

nombreuses traces du Second Moyen Âge dans son tissu urbain : des noms de rues hérités de l'occitan, des rues étroites, cernées par une ceinture ellipsoïdale, suivant le rempart et des maisons en pierres et pans de bois, dont le Castet de la Hire, situé au nord-ouest de



Francescas - 7-9 Rue Arragegat

la cité. Les premières mentions de Francescas datent du XI^e siècle. À partir de 1264, la ville devient centre de bailliage puis est transformée en bastide en 1285. En 1318, elle est annexée à la couronne d'Angleterre. Elle a subi plusieurs sièges au cours de la guerre de Cent Ans puis des guerres de religion.

L'opération archéologique s'est déroulée en trois temps : un levé photogrammétrique par drone des quatre faces du bâtiment, puis une étude en archives, enfin une étude de bâti. Ce sont 927 m² d'élévations qui ont été observés. Le Castet est constitué de deux corps de bâtiments rectangulaires, formant un édifice est-ouest d'environ 18 m par 9,5 m. Chaque corps comporte trois niveaux dont le dernier est en pans de bois sur la façade sud. À l'exception de ce niveau, les élévations sont en moellons équarris, ou en pierres taillées pour les aménagements, à deux parements et blocage. Le Castet a connu de nombreux réaménagements entre les périodes médiévales et modernes, comme les adjonctions de constructions, nord et sud au XIX^e siècle. Le corps ouest du Castet a été inscrit aux Monuments historiques en 1996. Si une prescription a été faite pour permettre les observations archéologiques en amont de sa restauration, une première phase de consolidation en 2014 a impacté

le dernier niveau, ainsi que plusieurs autres zones. Le troisième niveau du corps ouest conserve des aménagements d'une salle d'apparat (cheminée, baie géminée...), toutefois il est difficile de déterminer la fonction des autres espaces. Il s'agirait d'une maison noble, qui n'a plus d'éléments défensifs.

En résumé, l'édifice connaît six états successifs : le premier (XIII^e), au niveau du bâtiment est, est constitué des vestiges du rempart d'origine. Le second (fin XIII^e-XIV^e), s'appuyant sur ces vestiges, se compose d'un bâtiment maçonné sur trois niveaux, dont le dernier, au sud, est à pan de bois.

L'état 3 (XV^e-XVI^e) correspond à la réédification d'une partie du bâtiment est. L'état 4 (XVII^e-XVIII^e) voit le remaniement du corps est, avec l'installation d'ouvertures (portes et fenêtres). L'état 5 (XIX^e-XX^e) est identifié comme le réaménagement de l'espace, avec la création de nouvelles portes, l'adjonction de bâtiments (d'habitation ou de stockage) au nord et au sud. Enfin, l'état 6 (XXI^e) est la démolition des bâtiments attenants au nord et au sud et des travaux de réfection de maçonneries de 2014.

Jolly Virginie

Protohistoire,
Antiquité,

LAYRAC Pont de la Peyre

Moyen Âge

D'une surface totale de 71 885 m², le diagnostic archéologique des parcelles cadastrales C 44, 45, 95, 979, 981 et 988, intitulé Pont de la Peyre, intervient préalablement à un projet d'extension de carrière alluvionnaire déposé par la société d'exploitation GAÏA SARL (ex-ROUSSILLE). Le sous-sol de la zone étudiée est caractérisé par les formations graveleuses quaternaires de la basse plaine inondable composant le lit majeur de la Garonne. Ces alluvions mis en place au Pléistocène supérieur et à l'Holocène sont jalonnés par des dépressions à contours arrondis correspondant aux vestiges de paléo-réseau hydrographique à chenaux méandriformes qui témoignent du caractère divagant du fleuve durant l'Holocène. Les terrains sondés intègrent plus particulièrement une dynamique de sédimentation consécutive à la présence d'un ancien bras mort secondaire du ruisseau l'Estressol s'écoulant à 350 mètres à l'est. Ce petit affluent de la Garonne a développé son bassin versant sur les formations molassiques tertiaires plus au sud. Les traces d'occupation archéologique repérées sur ces terrains fertiles de la plaine layracaise s'étendent du Néolithique au Moyen Âge, mais ce sont surtout la Protohistoire et l'Antiquité qui y sont le plus représentées (Moreno, Fournier 1997 ; Fournier, Jacques 2009 et Coutures, Fournier 2010). Les cartes anciennes mentionnent à la fin du XVIII^e siècle un toponyme disparu *St Martin* proche du site et confirment, pour les périodes les plus

récentes, la vocation agricole des terrains sondés au découpage foncier immuable.

Les 91 tranchées de sondage couvrent une surface d'ouverture de 4051,79 m², correspondant à 5,63 % de l'emprise prescrite. Les résultats conjugués de l'analyse des 69 vestiges structurels et 25 indiciaires mis au jour, et des études des témoins matériels qui s'y rattachent, montrent trois périodes d'occupation anciennes distinctes.

La Protohistoire rassemble onze structures identifiées et vingt ramassages de matériel sur 25 tranchées concernées au total. L'étalement des témoignages mobiliers récoltés semble consécutif d'une reprise ancienne de la sédimentation alluviale au sein de la plaine de débordement. Les processus secondaires d'érosion des microreliefs et de colmatage des paléo-dépressions ont pu contribuer à l'altération des contours de certains creusements et à la remobilisation de résidus matériels. C'est dans la zone centrale dépressionnaire et anciennement érosive (bras mort du ruisseau) qu'ont été mis au jour les éléments les plus profondément enfouis et les plus anciens caractérisés, attribuables au Néolithique récent/final. La concentration d'indices structurée et associée à des densités fortement croissantes des épandages céramiques se localise légèrement plus au nord, à des niveaux altimétriques plus élevés, en partie sud-est de la parcelle C 44. Les mieux conservées d'entre-elles consistent en des creusements de type fosse. D'autres



Layrac - Pont de la Peyre

La voirie antique empierrée en berne de tranchée, avec ses fossés bordiers partiellement sondés dans le fond. V.Duphil, Inrap

forment de grandes cuvettes très évasées aux limites imprécises contenant de la céramique, des fragments de terre crue rubéfiée, des galets et de rares silex taillés. Signalons enfin un amas de galets déstructuré. La cohérence de profondeur d'enfouissement des nappes de vestiges et des structures dégagées est remarquable, les cotes d'apparition étant par ailleurs plutôt au sommet des séquences, soit entre 0,40 et 0,50 m de profondeurs relatives moyennes. Une telle configuration générale n'est pas sans évoquer l'hypothèse d'occupations localisées en bordure nord - ou à proximité - du réseau hydrographique constitué par l'ancien bras mort qui leur serait contemporain, bien qu'en phase de comblement avec des matériels piégés en position colluviale dans la séquence de colmatage supérieur. L'étude du mobilier céramique collecté dans et hors structures montre un large spectre de fréquentation de la plaine alluviale pour cette époque ancienne entre le Néolithique récent et le Second Âge du Fer. Elle propose un paroxysme au cours du Premier Âge du Fer, avec également de nombreux éléments du Bronze moyen, conformément à l'analyse du mobilier issu des terrains alentours des fouilles de sauvetage sur la gravière proche du lieu-dit Fittes (Fournier 2012).

L'occupation antique couvre au total onze tranchées, reliées les unes aux autres par 31 structures

et un ramassage mobilier. Très homogène, elle se caractérise uniquement par la présence d'une voirie traversant l'intégralité de l'emprise selon un axe sud-sud-est/nord-nord-ouest, qui semble s'infléchir vers le nord près du plan d'eau limitrophe de la carrière. De tradition romaine, la route se compose d'une chaussée en graviers et galets prélevés localement, ceinte par des fossés de drainage latéraux (cf. fig.). La présence ponctuelle de larges cuvettes limitrophes comblées souligne le recours à des travaux préalables d'installation sur le modèle des *agger*, parties en remblai permettant de stabiliser la voirie et ses abords, et d'en assurer sa linéarité. L'existence d'un tracé antérieur à la voirie antique n'est pas perceptible. Toutefois, la présence de fragments d'amphore italique Dressel 1B dans une de ces cuvettes constitue un marqueur chronologique évocateur d'une construction précoce, pendant la conquête romaine au cours du I^{er} siècle av. J.-C. Le degré de conservation de la voie est inégal, parfois très altéré à la base de l'horizon de labour du sol actuel, voir quasi-nul en limite sud-est de l'emprise. Les sondages ont pu mettre en évidence deux états du tracé durant sa période d'utilisation, séparés par un épisode de comblement massif des fossés par les matériaux issus de la bande de circulation. Hormis de rares fragments de tuile (*tegula*, *imbrex*) et d'amphore,

surtout piégés dans le comblement des fossés, le mobilier est extrêmement parcimonieux et n'apporte pas de précision concernant la longévité de cette voie. La découverte de cet itinéraire en rive gauche du fleuve est inédite. Avec une chaussée dont les dimensions sont comprises entre 4,28 et 6,34 mètres de large, la voirie découverte sur le présent diagnostic intègre la catégorie des *viae vicinales*, axes secondaires du réseau routier antique.

Les vestiges relatifs à l'occupation médiévale du site se manifestent sous la forme de 21 structures et quatre ramassages mobiliers répartis dans douze tranchées. L'analyse des résidus du vaisselier domestique (cruches et pots), découverts en bon état de conservation, resserre la datation sur le Moyen Âge classique, entre le XI^e et le XIII^e siècle de notre ère. Deux pôles apparaissent. Le plus conséquent est localisé sur la frange Est de l'habitat actuel et occupe une surface d'environ 1,8 ha. Il constitue une vaste zone dédiée majoritairement à l'activité agricole à travers la présence de vestiges illustrant différentes étapes de la chaîne opératoire du grain. Le stockage et la conservation sont assurés par des batteries de silos, réservoirs creusés à usage unique généralement réutilisés comme dépotoirs. Le séchage et la cuisson sont réalisés par des fours culinaires hémisphériques enterrés et ouverts sur de larges fosses servant à la fois d'aire de travail excavée et de cendrier. Très souvent, ces deux types de vestiges sont retrouvés associés en périphérie de l'habitat rural médiéval. Dans le cas présent, les composantes de ce dernier n'ont pas été perçues. Bien que les structures découvertes appartiennent essentiellement au registre de l'archéologie agraire, l'activité artisanale est suggérée par la présence de nombreux déchets métallurgiques liés à la réduction du minerai de fer (scories de coulée de bas-fourneaux). Les structures de combustion liées à cette activité sidérurgique n'ont cependant pas été localisées. Quelques tronçons de fossés, difficiles à suivre et à relier en raison d'un degré de conservation très variable, semblent enserrés ce *locus* au nord et à l'est, et suggèrent en son sein une possible sectorisation des activités. Le second pôle, situé à la pointe nord de l'emprise, constitue peut-être une antenne du premier et ne rassemble comme vestiges que deux fours installés autour d'une même fosse de travail. Ces

vestiges médiévaux sont à mettre en relation avec les problématiques d'occupation de ses sols fertiles de plaine de façon saisonnière ou permanente par des petits groupes de population. Peut-on y voir dans le cas présent l'origine du lieu-dit *St-Martin* disparu après le XVIII^e siècle ? Ils se superposent à la voirie antique et contribue vraisemblablement à fixer les modalités de l'habitat dispersés pour les périodes suivantes.

Cinq structures intégrant une période d'appartenance imprécise sont localisées en bordure ou intègre la zone médiévale. Certaines d'entre-elles sont des fosses/foyers s'inscrivant dans des creusements irréguliers de type chablis à mettre en relation directe avec des activités agricoles de type essartage. Si ce n'est l'absence d'éléments datant, elles montrent des similitudes dans leur couche de remplissage avec certaines fosses médiévales. L'idée d'un synchronisme entre ces dernières et cette période n'est donc pas exclue.

Ces résultats multi-périodiques s'inscrivent également dans une problématique d'étude plus globale sur les occupations humaines passées en moyenne vallée de Garonne et leur influence sur l'évolution des sols et des paysages de la basse plaine. A cet effet, ils rejoignent les nombreux signaux chronologiquement identiques, découverts ces dernières années sur les multiples sites à développement économique actuels (gravières, TAG, etc.) diagnostiqués du sud au nord à Boé, Brax et Sainte-Colombe-en Bruilhois, Buzet-sur-Baïse, Damazan, Fauillet, Montpouillan...

Duphil Vincent

- Coutures Ph., Fournier F. *Bilan scientifique 2010*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2012. p.158-159.
- Fournier F. *Bilan scientifique 2012*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Patrimoines, Sous-direction de l'Archéologie, 2014. p.158-159.
- Fournier F., Jacques Ph. *Bilan scientifique 2009*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 2011. p.128-129.
- Moreno J.-L., Fournier F. *Bilan scientifique 1997*. DRAC Aquitaine – SRA. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, 1998. p.83.

MOIRAX Le Bourg

Une opération de diagnostic de trois jours a été réalisée à Moirax en préalable à un projet de réhabilitation et d'aménagement des espaces de voiries autour de l'église, dans le centre bourg. Notre-Dame de Moirax a été fondée au XI^e siècle dans le mouvement de réforme grégorienne qui s'articule sur un réseau d'abbayes autour de Cluny en Bourgogne. Elle a sans doute été précédée par une autre église paroissiale dont il ne reste pas de trace.

L'assiette du projet, sur le parvis de l'église, le long du mur nord et dans la rue du couvent à proximité pouvait permettre grâce à des sondages mécaniques de lever une partie du voile sur les occupations antérieures, contemporaines et postérieures à la construction de l'édifice.

Trois sondages ont permis de répondre en partie aux questions posées.



Moirax - Le Bourg
Tr 1, vue d'ensemble des solins us 113 et 114, photo Inrap Bertrand Ducourneau

Un long sondage, disposé dans un axe est-ouest sur le parvis de l'église, face à la porte d'entrée a permis de mettre en évidence dans la partie orientale de la tranchée des traces anciennes de constructions sur solins, non datées et installées sur le substrat naturel largement rubéfié. Ces solins, associés à un espace de sol aménagé de blocs de calcaire sont recouverts par un remblai dans lequel sont creusées des sépultures orientées est-ouest. Ces sépultures qui peuvent montrer des recoupements ont été reconnues sur toute la surface du sondage. Le cimetière qui n'apparaît pas sur les cadastres anciens a sans doute fait l'objet d'un curage partiel et d'un recouvrement par des remblais à l'époque moderne. Un mur orienté nord sud, parallèle à la façade ouest de l'église est installé dans ces remblais et recoupe une partie des sépultures. Il pourrait correspondre à la présence d'un porche en avant du portail.

Le second sondage, de faible emprise le long du mur nord de l'église nous renseigne sur la présence de sépultures à l'exclusion de témoins bâtis. Une tombe

creusée dans le substrat et aménagée d'une logette céphalique nous permet d'y voir le modèle d'une sépulture médiévale.

Enfin, le troisième sondage, lui aussi de faible emprise et conduit sur la petite placette formée par l'angle de la rue du couvent a permis de mettre en évidence des témoins d'aménagements sous forme de structures en creux creusées dans le substrat argileux. Les éléments de datations dont nous disposons nous invitent à les situer autour des XII-XIIIe siècles. D'importants apports de remblais les scellent. La faible ouverture ne permet pas pour autant d'y voir une forme d'organisation spatiale.

Les résultats du diagnostic, pour positifs qu'ils soient, offrent donc l'image de la présence de vestiges diachroniques allant de périodes probablement antérieures à la construction de l'église jusqu'à une époque postérieure au déplacement du cimetière attendant à l'église.

Ducournau Bertrand

MONSEMPRON-LIBOS

Lajinjouade

Situé à la confluence de la Lémance et du Lot, le village « perché » de Monsempron était le siège d'un prieuré conventuel et fortifié dès le XIe siècle. C'est toutefois plus au sud, au lieux-dits Las Pélénos et Sous-les-Vignes, sur le territoire de l'ancien port fluvial de Libos, qu'un site d'habitat préhistorique en karst et sous abri, recelant des restes anthropologiques néanderthaliens (Moustérien), a fait l'objet de plusieurs campagnes de recherches archéologiques depuis la seconde moitié du XIXe siècle (Scolan, Santos, Tillier, Maureille, Quintard 2012).

Le diagnostic réalisé sur les parcelles AC 116, 218, 220, 243, 246, 249, 252, 254 et 257 du lieu-dit Lajinjouade, à 2,3 km au nord du bourg historique, consistait donc à s'assurer de la présence ou non de vestiges archéologiques, avec une sensibilité pour les périodes anciennes. Les douze tranchées de sondage, réalisées avant la mise en vente d'une partie de ces terrains destinés à l'habitat pavillonnaire, représentent une surface d'investigation de 694,3 m², équivalente

à 5,19 % de l'emprise prescrite et 8,37 % l'emprise concernée par les futurs travaux d'aménagement.

Le sous-sol de ces terrains implantés sur la basse terrasse de la Lémance, n'a livré que de maigres indices concernant les occupations humaines passées. Le caractère isolé du trou de poteau, ou de piquet, incite plus à le rattacher à des activités agricoles. Le fossé intègre très certainement une trame parcellaire ancienne, également destinée à drainer les eaux des terrains vers le contre-bas. L'absence de mobilier rend leur datation quasi-impossible, avec un soupçon toutefois concernant les périodes historiques récentes. Aucun indice attribuable aux périodes préhistoriques n'a été mis au jour, et ce, malgré la réalisation de sondages profonds et le terrassement d'horizons pléistocènes.

Duphil Vincent

- Scolan H., Santos F., Tillier A.-M., Maureille B., Quintard A., Des nouveaux vestiges néanderthaliens à Las Pélénos (Monsempron-Libos, Lot-et-Garonne, France). In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, volume 24, 2012. pp. 69-95.

Antiquité,
Moyen Âge

MONTPOUILLAN

Pré du broc phase 17, ZB90

Époque récente
et moderne

Cette opération de diagnostic préventif a été effectuée dans le cadre d'une nouvelle extension de carrière. Elle a concerné une surface nette de 25 651 m² pour laquelle 85 tranchées ont été réalisées ; 8,08 % de la superficie à diagnostiquer ont ainsi été reconnus.

Elle a mis au jour la vaste emprise du paléochenal de la Garonne et son bord méridional. Un fossé et une plateforme graveleuse contenant du mobilier résiduel antique et médiéval ont également été découverts. L'utilisation combinée des différentes cartographies

et des données Lidar de l'IGN ont permis une analyse de l'évolution de la microtopographie locale. L'ancien bras du Sérac et à sa dérivation lors de la construction du canal latéral à la Garonne au milieu du XIXe siècle ont été mis au jour. Une hypothèse fonctionnelle a également été proposée pour la plateforme graveleuse ;

elle pourrait témoigner d'une ancienne implantation humaine sur les digues bordant l'ancien affluent. Les différentes interventions visaient probablement à drainer la plaine inondable de la Garonne afin de favoriser les cultures.

Moreau Nathalie

Protohistoire,
Âge du Fer,

PINDERES Le Papetier

Premier Âge du Fer

Le site du Papetier se localise sur une partie particulièrement méconnue du rebord du bas plateau landais, à l'emplacement d'un projet de construction concernant une emprise d'une superficie de 78 ha à cheval sur les communes de Pindères et Beauziac.

Considérant l'impact des travaux sur le sous-sol, un diagnostic archéologique a été prescrit et réalisé par l'Inrap en hiver 2019 (Bourguignon et Calmette 2019).

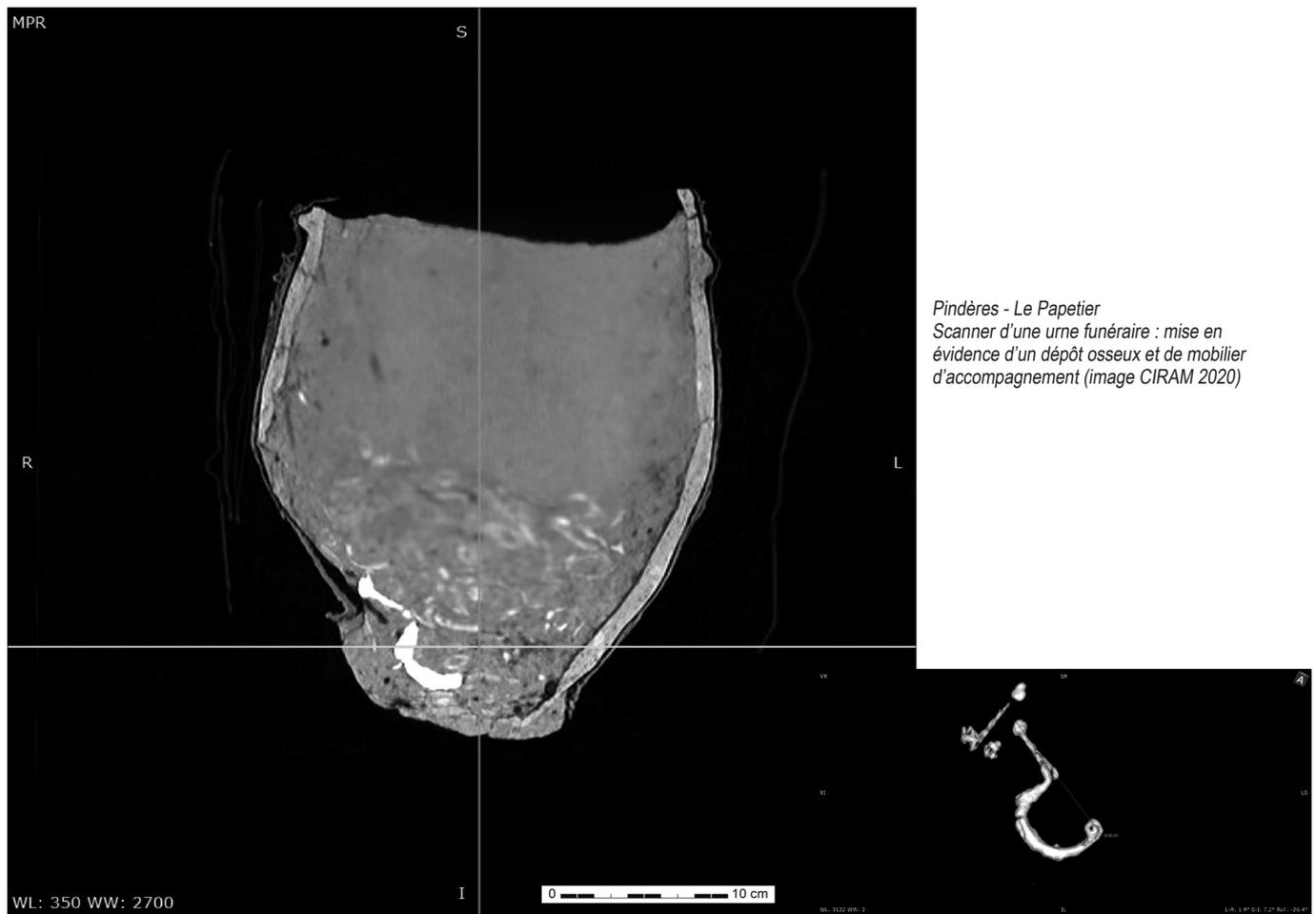
La fouille archéologique concerne une emprise de 3 hectares. Elle porte sur une vaste nécropole tumulaire à incinérations du Premier Âge du Fer caractérisée par une quarantaine de cercles de pierres érigés à l'aide

de blocs calcaires de provenance locale, identifiés d'une part à l'extrémité méridionale de l'emprise (le Papetier 3), d'autre part au sud-est de l'étang du Papetier (le Papetier 2). Ces structures, dotées d'une à trois couronnes concentriques, présentent un contour de plan circulaire dont le diamètre varie entre 2,30 et 17,90 m.

Un mode de construction domine. Une phase de préparation (décapage de l'espace compris au sein des cercles de pierres afin de produire une surface plane) précède la mise en place des dépôts funéraires au sein de structures fossoyées. L'érection



Pindères - Le Papetier
Exemples de dépôts funéraires (clichés Hadès 2019)



Pindères - Le Papetier
 Scanner d'une urne funéraire : mise en évidence d'un dépôt osseux et de mobilier d'accompagnement (image CIRAM 2020)

du dôme correspond à une phase de remblaiement qui semble s'effectuer en un seul temps, préalablement à l'édification du cercle de pierre. Aucune structure de délimitation supplémentaire n'a pu être formellement identifiée (fossé, talus, etc.).

La fouille exhaustive des trente-huit tertres a révélé un peu plus d'une cinquantaine de dépôts funéraires réalisés au sein de fosses subcirculaires. Seules deux structures présentent un creusement quadrangulaire, le maintien des parois étant initialement assuré par un coffrage en matière périssable.

Deux types de dépôts ont été identifiés. Dix-sept sont composés d'assemblages de tessons de céramique épars dont l'appartenance à un ou plusieurs vases reste à déterminer ; 54 sont constitués d'une ou deux urnes cinéraires, la plupart du temps recouvertes d'un plat circulaire creux posé à l'envers. Les vases cinéraires sont le plus souvent associés à un ou plusieurs vases accessoires ainsi qu'à du mobilier métallique en fer ou alliage cuivreux. Ceux-ci correspondent à des éléments

d'habillement ou de parure, de toilette, ou encore à de l'armement et des outils (cf. fig.).

Si quelques éléments permettent d'ores et déjà d'en cerner la chronologie, et que les données architecturales et stratigraphiques fournissent des informations générales relatives aux modes de construction, de nombreux travaux doivent encore être conduits afin d'appréhender son fonctionnement et de procéder à son intégration dans le contexte funéraire régional. La richesse des assemblages de mobilier dans les sépultures offre par ailleurs la perspective d'apporter des données nouvelles sur les pratiques funéraires et les faciès mobilier de la fin du Premier Âge du Fer dans le sud-ouest de la France.

Demangeot Coralie

- Bourguignon L. ; Calmette P. Nouvelle Aquitaine. Lot-et-Garonne. Beauziac et Pindères, Cinq Hardits, Lahoutan, Le Papetier. *Rapport de diagnostic archéologique*, 2019, Inrap Nouvelle Aquitaine et Outre Mer.

PINDERES

Le moulin du Papetier

Une fouille archéologique s'est inscrite sur une partie de l'outil de production d'un moulin installé sur la commune de Pindères, au lieu-dit le Papetier. L'ancien complexe se situe sur le tracé d'un cours d'eau appelé le Rieucourt aussi connu sous le nom de ruisseau du Papetier.

L'emprise, circonscrite entre une retenue d'eau et les vestiges du moulin enserrés dans une zone boisée protégée, n'a finalement concerné qu'une portion du canal d'amené, une vanne en béton et quelques aménagements de berge (remblais et murs de soutènement).

La post-fouille est en cours. Si la phase terrain a sorti peu d'éléments, quoique deux états du bief ont été perçus, une étude archivistique permettra de mieux connaître ce moulin, dont la ou les vocations sont loin d'être évidente(s). Cet édifice est sorti des mémoires collectives. Nulle carte postale ne le représente. Les jurades, les terriers et arpentements concernés n'existent plus. Cet édifice « inconnu » semble quand même traduit dans une documentation dispersée, dont les archives notariales qui explicitent plus ou moins précisément ses composantes. Une nouvelle difficulté émerge ; ce moulin inscrit aujourd'hui sur le lieu-dit

le Papetier, côtoyait durant l'ancien régime deux papeteries plus en aval dénommées respectivement la petite Papeterie et la grande Papeterie. Les possibilités de confusions sont multiples et toute la difficulté tient à attribuer correctement les sources à notre moulin alors que celui-ci semble avoir connu des évolutions fonctionnelles. Le secteur s'inscrit dans la forêt landaise et plus précisément dans les Landes du Lot-et-Garonne caractérisées par ses multiples pins. Ce n'est donc pas un hasard si au XIXe siècle le moulin a abrité une activité de résinerie. Pour autant, une activité papetière semble s'être traduite dans ses lieux auparavant, et encore bien avant le moulin aurait pu travailler les blés. Pour le moment, la documentation permet d'inscrire l'édifice dans une fourchette chronologique comprise entre le XVIIe siècle et le XIXe siècle.

L'histoire du moulin s'inscrit dans la genèse d'un bassin industriel et semble évoluer dans le contexte migratoire des protestants et de leur influence dans l'exploitation de la forêt des Landes dans le domaine papetier.

Gérardin Cédric

ROQUEFORT

Chemin de Fon du Bois

Un diagnostic de deux jours a été réalisé sur le terrain de M. Bessette et Mme Montana au numéro 41 bis du Chemin de Fon du Bois.

Il est conséquent au dépôt d'un permis pour la construction d'une maison individuelle au bénéfice des propriétaires. Les parcelles concernées, A1 9p et 13p,

bien que situées à proximité immédiate des vestiges d'une villa gallo-romaine et de l'emplacement probable d'une église, ne livrent aucun vestige archéologique.

Elizagoyen Vanessa

SAINTE-BAZEILLE

Maison Roigt – Rue des Tanneurs

En amont du projet de valorisation de la Maison Roigt (XIIIe-XIXe siècle), inscrit monument historique par arrêté du 7 décembre 2018, une opération archéologique a été réalisée par le SRA pour compléter l'étude de 2005 menée par Hadès, réévaluer la conservation des mosaïques découvertes en 1989 par B. Abaz et notamment s'assurer de l'extension

des pavements, tout en documentant la séquence sédimentaire de la période romaine à la renaissance. Trois petits sondages ont été pratiqués, l'un dans la cour et deux dans l'actuelle cave de l'édifice, avec l'aide logistique de la mairie porteuse du projet et de l'association archéologique et historique de Sainte-Bazeille.

Le sondage de la cour a documenté une longue séquence sédimentaire de trois mètres depuis l'antiquité tardive jusqu'à la période contemporaine (trois datations absolues sont prévues dans le programme Artémis). Ce sondage n'a pas atteint la base des niveaux anthropiques ; plusieurs phases sont bien représentées ; le fonctionnement, puis l'abandon d'un mur antique (vers le IV^e siècle) qui ont scellé un niveau de fonctionnement dans un espace externe. Le parement extérieur est réalisé en *opus quadratum* et est recouvert d'un enduit orné d'un décor de faux joint réalisé au fer. Il est associé à un niveau de fonctionnement antique ayant livré un grand nombre de vestiges (faune, métal, céramique, plaque de marbre, bleu d'Égypte etc.). Ces vestiges sont emballés de terres noires, contenant des vestiges du Moyen-âge classique (pots ovoïdes, pégauds à bec tubulaire du XII^e siècle), puis XIV^e et renaissance, dont de la céramique de belle qualité toulousaine. De nombreux remblais s'échelonnent jusqu'à la période contemporaine avec la transformation de cour en unité bâtie.

Le sondage 1, positionné dans l'angle est de la cave a mis en évidence la non conservation des pavements antiques dans ce secteur ; seul, le lit de pose était préservé et contenait une unique tesselle. Un micro-sondage a permis de s'assurer de la qualité du rudus et de l'absence d'état antérieur au pavement actuellement visible. La fouille a néanmoins permis de documenter un probable silo, non daté, qui vient entamer les niveaux de démolition antique. Les tranchées de fondations des murs romans ont pu être observés à cette occasion et ont confirmé l'antériorité du Mur sud, le mur est venant s'adosser sur lui tout en étant nettement moins fondé et correspond à une réduction du bâtiment roman initial.

Le sondage 2 de la cave, situé près de l'entrée, a livré une séquence analogue au sondage 1, avec des

terres noires directement au contact des gravats de l'état antique, eux-mêmes posés à plat sur la mosaïque. La mosaïque est ornée du même décor de tresse polychrome (bleu, blanc, rouge, jaune) qui constitue la frange du pavement de 1989 et qui est attribué par comparaison au réalisation de l'école d'aquitaine du IV^e-V^e siècle. Le mur bordant à l'ouest le tapis découvert en 1989 a été rencontré et a pu être observé sur la face extérieure. Il mesure 40 cm de large et est conservé sur deux assises coté intérieur et six assises coté externe avant un léger ressaut de fondation (soit 1 mètre en tout). Il présente le même dispositif décoratif (*opus quadratum* et décor de faux joint au fer) et peut raisonnablement être identifié au mur du sondage extérieur et orienté nord-sud. Un niveau de chaux, sous le ressaut peut être identifié à un niveau de sol (reste de chantier) scellant la fermeture de la tranchée de fondation. Sur ce niveau, de nombreux restes d'enduit peint rouge qui ont été recueillis dans une matrice sableuse, de la même manière que dans le sondage de la cour.

Au final cette petite opération permet de clarifier quelques points. Un mur en bel appareil, enduit et orné est reconnu sur une douzaine de mètres, associé à un pavement, partiellement conservé vers le nord. Cet élément délimite un espace intérieur et extérieur pour un bâtiment richement orné, partie d'une villa ou d'une agglomération secondaire. L'implantation médiévale ne présente pas de solution de continuité du bâti dans ce secteur, avec un hiatus important au haut-moyen-âge. Le bâtiment médiéval est remanié à de multiples reprises, et les différents états du dépotoir livrent un mobilier assez riche et varié qui traduit l'aisance financière de la maisonnée.

Ihuel Ewen

Située dans un petit hameau de la commune, l'église Saint-Martin de Mourrens fait depuis quelques années l'objet de rénovation et d'aménagements. C'est dans ce cadre, qu'un suivi de travaux a été prescrit afin de compléter et d'enrichir les études réalisées en 1999 par Ph. Jacques et en 2015 par F. Boisserie.

L'opération, réalisée en novembre 2019, a permis de révéler des élévations antérieures à l'édification

de l'église au XII^e siècle ainsi que deux sépultures en coffre bâti.

L'ensemble des vestiges archéologiques ont été mis au jour dans une emprise d'environ 30 m² localisée le long de l'élévation occidentale de la sacristie et la tour d'escalier qui autrefois menait au clocher.

L'observation des soubassements de la tour et de la sacristie a mis en évidence qu'elles reposaient sur



Sainte-Bazille - Maison Roigt

des maçonneries plus anciennes. Celles-ci, orientées nord-sud, étaient à l'origine reliées par une élévation dont les pierres ont été récupérées.

Ces élévations, par le plan au sol qu'elles dessinent pourraient correspondre à un édifice cultuel venu s'implanter sur les vestiges d'un bâtiment antérieur représentait par une maçonnerie oblitérée par l'installation de sépultures.

Ces dernières, en coffre bâti, se concentrent à l'intérieur des maçonneries antérieures à l'église, le long de la tour d'escalier.

D'après les vestiges et les traces observées, l'ensemble funéraire se composait, à cet endroit, d'au moins sept sépultures, qui pour la plupart ont été fortement impactées par les travaux autour de l'église. Ainsi, seules deux possédaient encore leur couverture.

La première prenait appui sur le mur sud du chevet en guise de paroi nord. A l'intérieur prenait place un individu en connexion avec la tête maintenue dans une logette. En bonne conservation générale, il reposait sur

un autre individu qui n'a pas été fouillé car les côtes d'aménagement avaient été atteintes.

La seconde sépulture mise au jour a été perturbée au nord par l'édification de la tour d'escalier. Celle-ci renfermait une réduction qui reposait sur un individu en connexion.

A l'ouest les restes d'un immature ont été retrouvés. Il avait été inhumé dans un possible coffre dont seules quelques pierres étaient encore en place.

A l'extérieur de cet ensemble, une sépulture en pleine terre contenant un individu en connexion ainsi que deux crânes ont été retrouvée dans le fond de la tranchée 2. Ces tombes seraient datables de l'époque médiévale ou moderne.

Enfin, au-devant du portail sud, les vestiges d'un porche démolit au début du XXe siècle a été mis au jour.

Mages Séverine



*Sainte-Colombe-en-Bruilhois - Restauration de l'église Saint-Martin de Mourrens
Vue générale de structures mises au jour à l'est de l'emprise*

SAINTE-EUTROPE-DE-BORN

Château de Scandaillac

Le diagnostic a été réalisé à Saint-Eutrope-de-Born en préalable à des travaux de reconstruction d'une tour abattue au début du XXe siècle et plus largement de travaux de rénovation du château dont l'origine se situe aux XIIe ou XIIIe siècle. L'opération a consisté en un seul et unique sondage de 31,8 m² sur l'emprise de la tour disparue. Il a permis de retrouver la base des murs qui forment un quadrilatère de 19 m² environ.

L'impossibilité de poursuivre le creusement du sondage au-delà d'une certaine profondeur n'a pas permis de les observer sur l'ensemble de leur hauteur mais montre tout de même une disparité dans leur mode de construction. La face est de la tour disparue

présente en particulier un fruit qui ne se retrouve pas du côté nord. Les murs semblent installés dans le substrat argileux et la cote maximale du sondage en profondeur n'a pas permis de trouver trace d'éléments défensifs de type fossé. Aucun niveau de sol proprement constitué n'a été mis en évidence à l'intérieur des trois murs.

Dans le sondage et à l'extérieur de la construction ruinée, a été découverte une canalisation construite à l'époque contemporaine si l'on en juge par les nombreux fragments de bouteille dans le comblement de la tranchée.

Ducournau Bertrand

SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Gravière Gaïa Comarque et Flaman

A la fin de la période estivale 2019, une prescription de sondages archéologiques a impacté la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot, aux lieux-dits *Comarque* et *Flaman*, en amont du projet d'agrandissement d'une gravière, aujourd'hui détenue par la société Gaïa Sarl.

L'opération a concerné une emprise de 2,96 ha, intégrant des parcelles localisées en bordure de la route départementale D217, à la sortie de la commune voisine de Casseneuil. Elle s'implante en rive gauche du Lot, au contact de la moyenne et de la basse terrasse, sur des parcelles marquées par une légère variation micro-topographique. Celle-ci se matérialise à la fois par une zone de replat, et par l'amorce d'une dépression de type paléo-chenal décrivant une orientation selon un axe sud-ouest/nord-est.

L'analyse de la stratigraphie corrobore les données géomorphologiques, avec une alternance des dépôts compressés et une dilatation des couches mises en place au cours du Pléistocène, malgré une troncature des niveaux superficiels fortement perturbés, en raison principalement des activités agricoles récentes encore perceptibles.

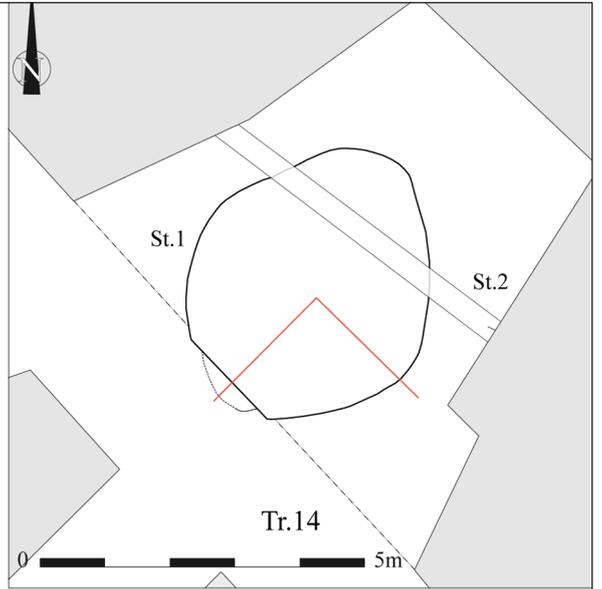
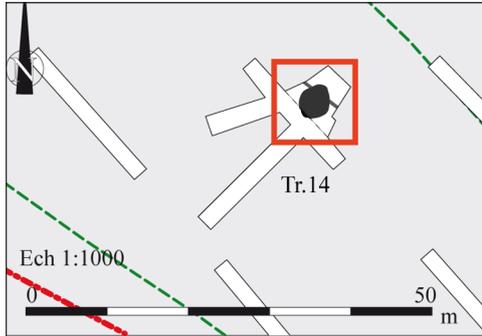
De manière générale, la présence ténue et hors contexte d'indices matériels fragmentés et généralement roulés, atteste d'un léger bruit de fond caractéristique d'une fréquentation de cette partie de la basse vallée du Lot à des périodes chronologiques récentes, depuis la fin de la Protohistoire et la transition gallo-romaine, jusqu'aux époques modernes-contemporaines.

En revanche, la préservation d'une unique structure anthropique St. 1, au sein d'un contexte dépressionnaire localisé dans l'angle méridional de l'emprise (Tr14),

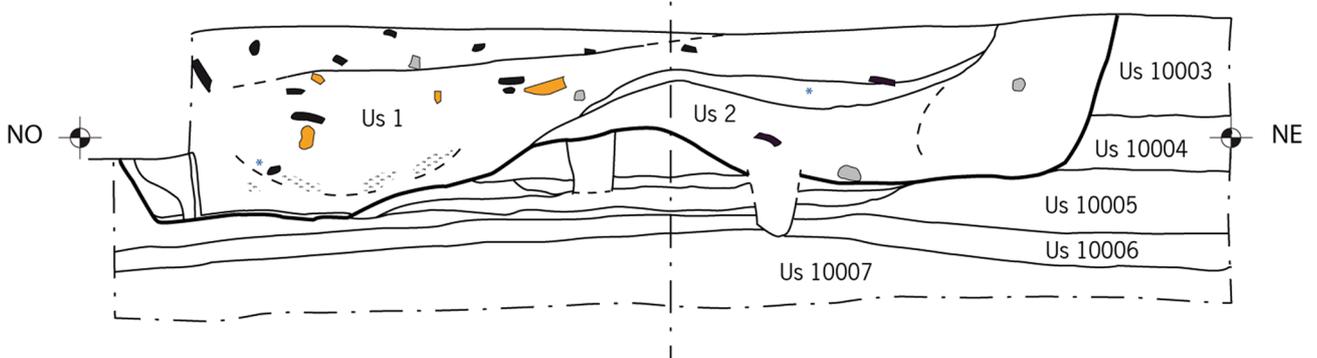
pose la question d'une activité d'extraction au cours de la fin de l'âge du Bronze. Suite à l'ouverture d'une extension au nord-est du sondage initial, son plan dessine une forme arrondie grossièrement ovale avec des dimensions voisines de 4,50 m de longueur pour 4 m de largeur. L'intervention mécanique affectant un quart de l'ensemble, a permis de récolter près de 500 éléments céramiques piégés dans le comblement de type dépotoir. Le corpus homogène présente un taux de fragmentation peu élevé avec plusieurs remontages, et totalise 45 formes dont certaines présentent une surface décorée, toutes caractéristiques d'une occupation à caractère domestique attribuable à une phase du Bronze final IIb-IIIa (1150-950 av. J.-C.).

Si les abords immédiats restent en l'état dépourvus d'autres éléments structurels et matériels qui permettraient de statuer sur la présence éventuelle d'un habitat en lien direct avec cette activité supposée, la prescription ultérieure d'une fouille à cet endroit précis du site serait l'occasion d'étayer certaines données inhérentes à l'aspect fonctionnel d'une telle structure. Par-delà, elle serait la possibilité d'alimenter un corpus encore peu représenté pour la période du Bronze final dans ces contextes alluviaux de la vallée du Lot, et plus largement de l'Aquitaine septentrionale, surtout au regard des synthèses récentes établies pour le Centre-Ouest de la France.

Bardot Xavier



Tr.14 St1 Sondage1001 - Quart méridional
Coupes Nord-Ouest / Nord-est



0 2m
Echelle 1:40

Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est



*Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est*



*Sainte-Livrade-sur-Lot - Graviere Gaia Comarque et Flaman
Tr.14 St 1 Sondage 1001-Quart meridional Coupes Nord-Ouest/Nord Est*

SAINT-FRONT-SUR-LA-LÉMANCE

Château de Bonaguil

L'opération de fouille préventive réalisée aux abords du château de Bonaguil et de l'église Saint-Michel de-Bonaguil visait à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par le projet d'aménagement des espaces publics sur la commune de Saint-Front-sur-Lémance.

L'emprise concernée par la prescription représente une superficie de 1100 m² localisée sur le domaine public et pour partie sur la parcelle D2-298, entre l'entrée du château, l'église Saint-Michel et le cimetière actuel. Cette emprise est divisée entre une zone concernée par une surveillance de travaux pour le creusement des tranchées de réseaux (distance cumulée d'environ 100 ml) et une zone d'environ 66 m² faisant l'objet d'une fouille archéologique. En raison du nombre important de sépultures mises au jour, seule l'emprise prescrite en fouille a été conservée.

Sur l'ensemble de l'emprise de fouille, le décapage de la terre végétale a permis de mettre au jour plusieurs structures en creux ainsi qu'un niveau de circulation devant l'escalier menant à la sacristie de l'église Saint-Michel. Le second décapage, plus approfondi, visait essentiellement à identifier les sépultures, dont le nombre approchait la vingtaine.

Le cimetière, qui se développait au sud de la chapelle aurait été déménagé en 1506 conformément à la dérogation demandée à l'évêque d'Agen par Bérenger de Roquefeuil (1448-1530).

L'étude anthropologique a permis de dénombrer un total de 66 individus issus des vingt structures funéraires étudiées. Neuf tombes sont individuelles et concernent surtout des sujets immatures. Cinq tombes sont également individuelles, mais un deuxième sujet est présent dans le comblement ou en vrac. Trois tombes sont doubles (tombe 4, 14 et 21) une tombe est triple (tombe 13) et deux tombes ont permis d'identifier quatre sujets (tombes 24 et 25). L'étude biologique apporte des renseignements sur le sexe et la morphologie des sujets et un dimorphisme sexuel a été nettement observé. La population inhumée inclut toutes les tranches d'âges et l'état sanitaire des sujets concerne surtout des pathologies liées à l'âge (d'ordre dégénératif, inflammatoire et dentaire pour les sujets âgés) et d'ordre métabolique pour les sujets jeunes. Cet ensemble funéraire ne correspond pas à des soldats ou guerriers qui seraient morts au combat ou pour la défense du château, mais ressemble à une

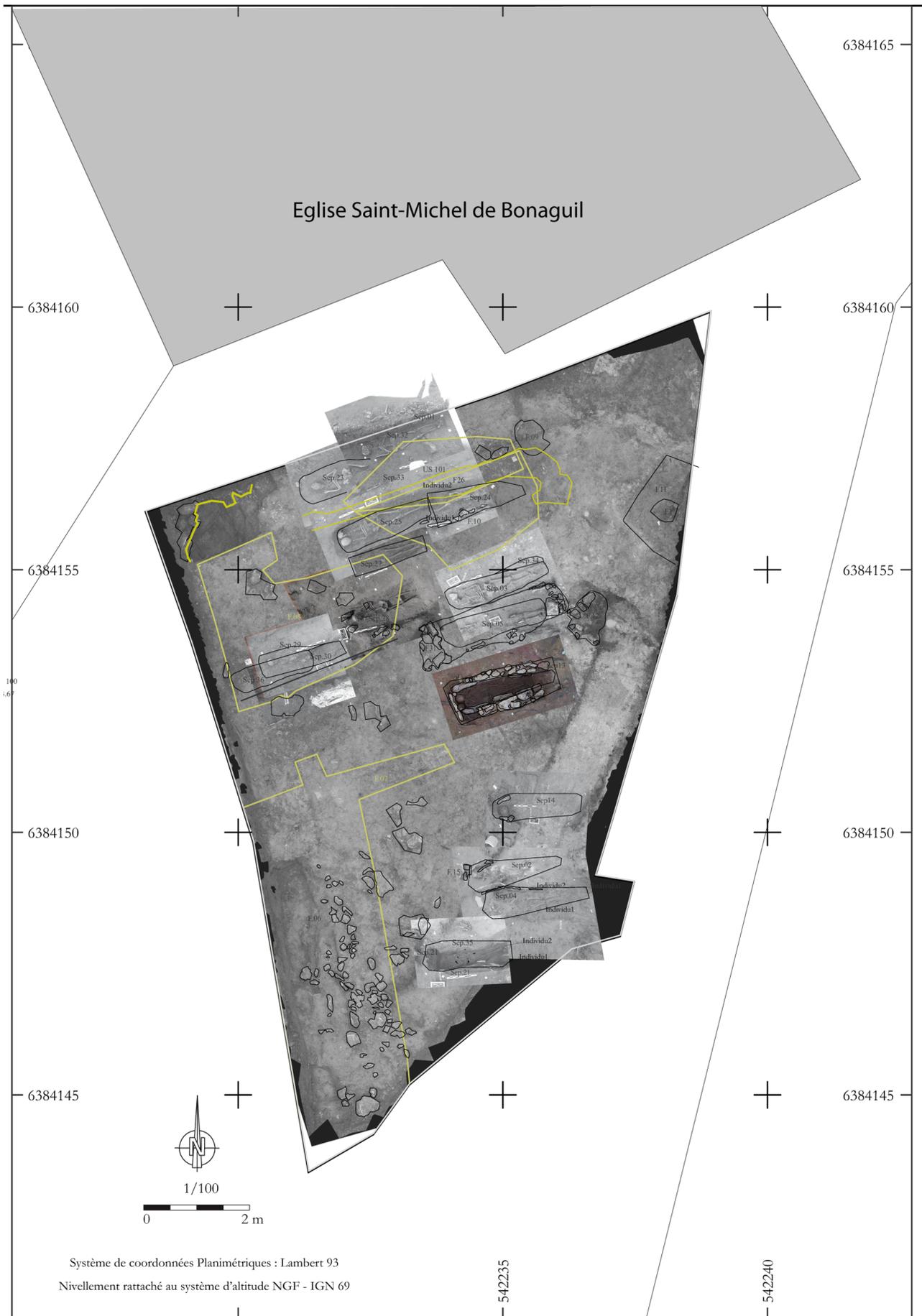
population traditionnelle de cimetière paroissial, avec toutes les tranches d'âge présentes. A l'exception de la sépulture 24, celle du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle située au plus près de l'église, qui peut être datée du XVe siècle (date calibrée à 2 σ : 1306–1365 (probabilité de 63.8 %) (95.4 % de confiance) ou 1384 – 1414 (probabilité de 31.6 %), l'utilisation du cimetière se situe plutôt dans le dernier quart de siècle avant son transfert (intervalle pour le décès de l'individu entre 1461 et 1508).

L'utilisation de la partie située à l'extrême bord de la terrasse pose question. S'agit-il d'une préparation du terrain ou d'un aménagement de la terrasse pour conserver un espace intermédiaire (de passage ?) entre le château du XIIIe, la chapelle et le cimetière paroissial ? La fouille permet d'appréhender la nature de cet aménagement : il est multiforme et sa mise en place s'est faite en plusieurs étapes. Autrement dit, il n'y a pas *un* aménagement mais *des* aménagements. Il s'agit d'une part d'un dispositif en pierres et terre crue et d'autre part d'un autre agencement (revêtement, parapet ?) installés dans le prolongement l'un de l'autre. S'agit-il des prémices des futures transformations du château qui sont réputées s'opérer à partir de 1482 ? Une réfection de l'assiette du terrain, un aménagement de la terrasse pour : soit établir, soit conserver un espace de transition, de circulation (terrasse, passage ?) entre le château, la chapelle et le cimetière des XIII-XIVe siècles.

Nous évoquons une tranchée de fondation (US137) creusée et ensuite comblée pour assurer l'assise d'un muret de pierres sèches doublé d'un mur-bahut de terre crue à l'arrière pour former une plate-forme sur la base rocheuse et éventuellement soutenu par un dispositif en bois.

En 1506, fut acté le transfert du cimetière au nord de l'église mais son déménagement progressif au cours des trois décennies précédentes a pu permettre le remaniement général de la plate-forme et de l'avancée sur laquelle fut construite la barbacane au tout début du XVIe siècle. Le creusement du fossé et l'érection de la barbacane condamnant tout passage direct (sud-nord) entre le château et l'église, quel était l'intérêt d'aménager un espace condamné, si ce n'est pour maintenir les terres ou former une terrasse ?

Beague Nadine



Saint-Front-sur Lémance - Château de Bonaguil
 Plan d'ensemble du cimetière

SAUVETERRE-LA-LEMANCE Camp de Peyres

La quatrième phase de ce diagnostic archéologique concernant l'extension de la carrière de la société LHOIST Ouest France au lieu-dit « Camp des Peyres » a été réalisé en été 2019. Cette zone à la proximité immédiate des sites éponymes de la culture mésolithique sauveterrienne (gisements du Martinet et du Roc-Allan) est sujette à une forte karstification propice aux pièges encore actifs ou récemment fossilisés.

Cette opération a permis d'identifier sur le sommet de la parcelle 750 pp une activité probable

d'extraction du minerai de fer formé au sommet des argiles de décarbonatation colmatant certains pièges karstiques. Sur une zone bien localisée d'à peu près 5 m de diamètre, coupée par la tranchée 4, l'extraction de la matière première est associée à une activité métallurgique, comme en témoigne les nombreux résidus de bas-fourneaux (scories, coulées et fragments de terre brûlée) piégés dans la dépression ainsi formée.

Vigier Serge

SOS Ephad Les Deux Vallées

Le projet d'extension de l'EHPAD les deux vallées de Sos est à l'origine de la prescription du diagnostic. La commune de Sos est située dans le Lot et Garonne, au sud-de Casteljalous, entre Mont de Marsan à l'ouest et Agen à l'est.

La parcelle étudiée est localisée à l'extrémité sud de l'oppidum des Sotiates, surplombant la rivière Gélise 40 à 50 m plus bas.

Sur l'emprise de 850 m², deux tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 32 m², elles

représentent 3.76 % de la surface prescrite (8,31 % de la surface accessible). Le diagnostic a mis en évidence un épais remblai argileux riche en déchets récents remontant vraisemblablement à la construction de la maison de retraite autour des années 1980.

Pons-Métois Anne

VILLENEUVE-SUR-LOT Anglade

Lors de la fouille, un îlot urbain de l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Eysses-Excisum a été mis au jour. Il est caractérisé par une voie, le long de laquelle se répartissent des bâtiments mitoyens. Au moins quatre phases d'occupation successives ont été identifiées. La plus ancienne atteinte remonte à l'époque augustéenne et se traduit par des niveaux d'occupation.

Entre 30 et 60, des bâtiments aux murs de terre et ossature bois sont élevés le long de la voie. Leurs sols sont de graviers, de terre battue, de béton ou de béton de tuileau. Des pièces à l'arrière des maisons sont dotées de sols d'argile renfermant des scories de fer et billes de bronze, indiquant une activité artisanale métallurgique. En façade sur la rue, un sol de terre battue de petits amoncellements de tesselles ne portant aucune trace de mortier. Ils interrogent sur l'existence d'un atelier de mosaïste ayant œuvré à la décoration d'un bâtiment alentour.

D'autres activités artisanales éventuelles sont illustrées par des cuves fichées dans les sols, constituées par des fûts d'amphore à huile Dr. 20 réemployés. Deux états successifs peuvent être individualisés pour l'occupation de ces bâtiments.

A une période qu'il nous reste à préciser (milieu du I^{er} siècle ?), le quartier est rebâti en dur, avec des murs de pierre dont nous ne conservons ponctuellement qu'une assise en élévation. La largeur de la rue augmente au détriment des espaces privés, ce qui constitue une curiosité au regard de ce qui advient d'ordinaire dans des contextes urbains. Les maisons sont progressivement dotées de systèmes d'évacuation des eaux usées maçonnés, reliés au collecteur principal situé au milieu de la rue. Une des tâches à accomplir lors de la phase d'étude sera de démêler les différentes phases d'occupation des bâtiments en pierre qui se succèdent et apparaissent au même niveau sous le sol actuel. Une autre des problématiques soulevées par

le site d'Eysses est celle de la découverte régulière d'objets à caractère militaire associés aux occupations gallo-romaines. Si la localisation de la parcelle fouillée à l'intérieur d'un camp militaire peut définitivement être écartée, il s'agira de tenter de comprendre pour

quelle(s) raison(s) ce type d'objets est à ce point représenté.

Elizagoyen Vanessa

VILLENEUVE-SUR-LOT Halle Lakanal

L'opération de fouille préventive a été motivée par le projet d'aménagement des abords de la halle Lakanal à Villeneuve-sur-Lot. A l'occasion de travaux de réfection de la halle en 1981, une opération archéologique de sauvetage urgent avait déjà mis au jour les indices d'un atelier de potier médiéval sur l'emprise de l'espace public.

Les objectifs de l'opération étaient donc de compléter les découvertes anciennes en identifiant la trame parcellaire de ce secteur de la bastide.

L'opération de suivi de travaux et de fouille archéologique s'est déroulée en plusieurs sessions entre le 3 juin et le 16 octobre 2019 sur une superficie totale de 2 072 m². Elle a permis la mise au jour de 25 structures, essentiellement bâties. La difficulté du suivi de travaux en site urbain est de relier les vestiges entre eux et les informations d'ordre stratigraphique entre elles. L'étude a porté sur la synthèse des données de fouilles anciennes et récentes, en portant une attention particulière sur la nature des fours.

La zone décapée à l'occasion du dessouchage d'arbre a permis d'appréhender un bâtiment civil de 7 m x 20 m entre la rue et le mur de soutènement donnant sur le Lot. Il s'agit d'une grande maison avec jardin, qui fut probablement la maison du curé en 1791. Un puits maçonné et d'autres éléments de fondation mis

au jour permettent de penser que nous nous situons à la jonction de deux propriétés bâties qui appartiennent peut-être à deux propriétaires différents (d'où la discontinuité du mur de soutènement sur le Lot) avant d'être réunies dans la propriété Vassal entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle. Un four a été observé très partiellement au cours de la réalisation d'une tranchée de raccordement. L'étroitesse de la fouille n'a pas permis d'observer la structure en totalité ni de trancher entre une fonction domestique ou artisanale. Une datation radiocarbone réalisée sur un fragment de charbon de bois provenant du four pourrait se rapporter à la première moitié du XVIIe siècle.

Enfin une fondation de mur en briques plus massive et profonde se rapporte vraisemblablement à un état de la muraille primitive de la bastide de Villeneuve-sur-Lot. Nous émettons l'hypothèse que cette fondation de mur (M28) peut se rattacher aux parties « nobles » de la bastide en raison de l'épaisseur de la maçonnerie dans laquelle apparaissent des pierres de taille. Son emplacement est à un angle de rues très marqué dans le plan de la bastide, peut-être à mettre au même niveau que l'église Saint-Martial.

Beague Nadine

VILLENEUVE-SUR-LOT Monplaisir HR 422 Texeira

Notice non parvenue

Henry Alexandra (Inrap)

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 9

N°Nat.						N°	P.
027683	BARBASTE, POMPIEY	Plateau de Choisy	LEDUC Michel	BEN	PRD	19	320
027730	BRAX, COLAYRAC SAINT CIRQ, LE PASSAGE	Barreau de Camelat	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	22	323

BARBASTE ET POMPIEY Plateau de Choisy Recherche de sites mégalithiques

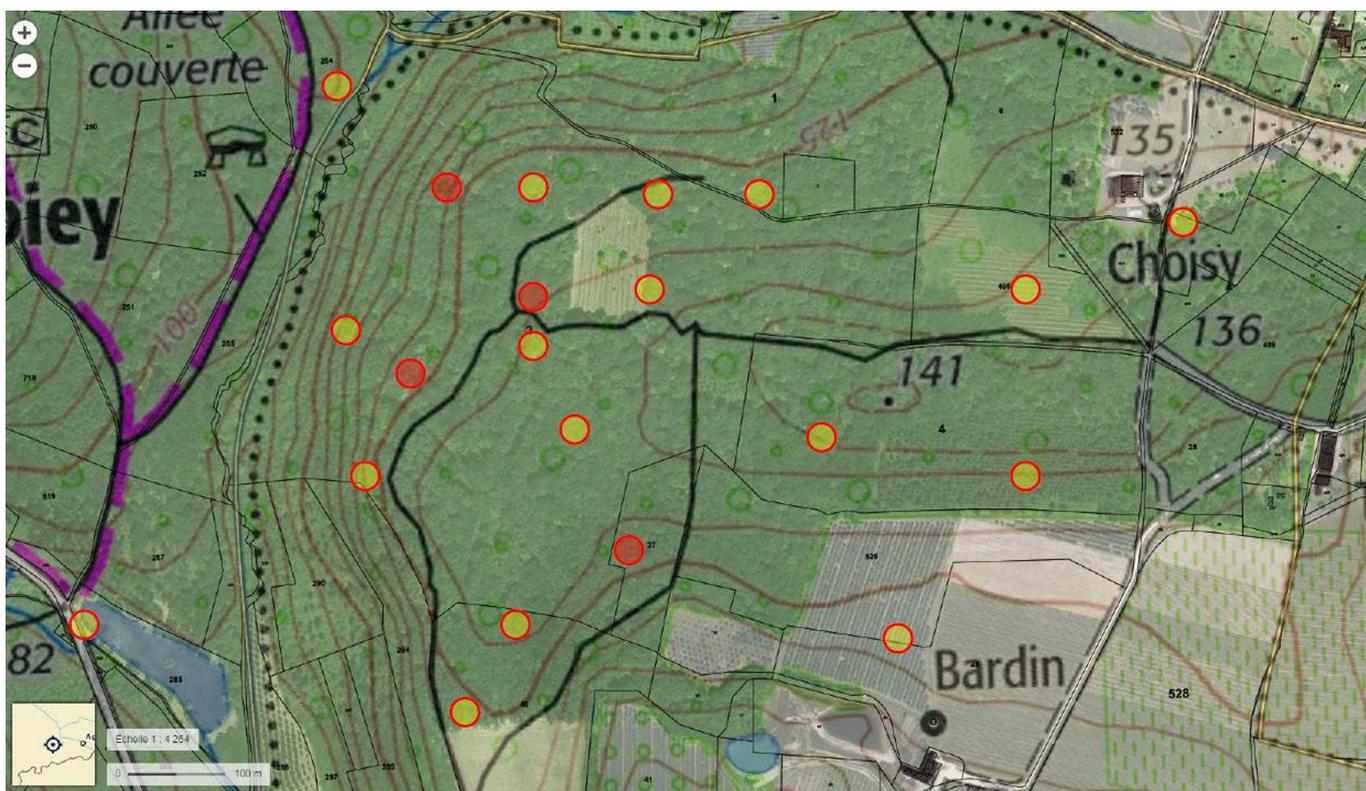
■ **Problématique**

Les archives et la bibliographie récente ont mentionné l'existence de plusieurs allées couvertes dites « de Choisy », sur la commune de Pompiey. Une seule est répertoriée, classée MH. Des recherches ont été menées aux alentours de ce monument, pour trouver d'autres structures mégalithiques, sans succès. La dénomination de Choisy, lieu-dit ne figurant pas sur Pompiey, a fait orienter les recherches sur le plateau du même nom, quelques centaines de mètres vers l'est, situé sur la commune de Barbaste, présentant une structure géologique et topographique propice à un habitat protégé.

■ **Description synthétique de l'opération**

Dans un premier temps, une carte théorique des lieux à examiner a été réalisée, en fonction du relief, de la nature des sols, des veines d'eau souterraines. Près

d'une vingtaine de points ont été géoréférencés, dont deux sur la commune de Pompiey. Ensuite, des visites ont été faites en présence des propriétaires et ayants-droits ayant une bonne mémoire de la disposition des lieux au milieu du siècle passé. Malgré une prospection hivernale, la densité du couvert végétal au sol a fortement gêné les observations. Après débroussaillage manuel, elles ont pu se faire sommairement dans un rayon d'une quarantaine de mètre autour des points localisés. Une observation attentive des variations de la nature des espèces végétales a pu signaler un remaniement important de la couche originelle du sol. Compte tenu de l'engagement pris de ne rien fouiller et de la couche végétale empêchant la mise au jour et la datation d'un quelconque mobilier, le relevé de structures potentielles d'habitation, d'aménagement du sol, quelle qu'en soit la chronologie, a été inclus dans l'étude.



Barbaste, Pompiy - Plateau de Choisy



Barbaste, Pompiy - Plateau de Choisy

■ Résultats

Rien n'a été trouvé sur le commune de Pompey. La partie nord de la zone (Jean de Goux) n'a pas été visitée.

Le plateau de Choisy a été occupé depuis longtemps. Mais il semble avoir été figé depuis quelques siècles sous forme de domaine forestier familial. Un nombre significatif de points théoriques a correspondu à des endroits connus des propriétaires, avec des particularités topographiques. Certains ont subi une action anthropique encore visible. Pour les autres, rien en surface n'a été décelé. Ce qui n'exclut pas l'existence de substructures cachées par la végétation : fosses de calage, etc.

Au moins deux « dolines » de 50 cm de profondeur semblent avoir été aménagées au milieu du plateau pour recueillir l'eau de pluie. En cas de précipitations abondantes, elles se remplissent.

Une concentration importante de *Ruscus* cachait des pierres massives, inexistantes sur tout le reste du site exploré. Cette plante peut être considérée comme « marqueur ». Ainsi a été dégagé un tumulus sur pente d'environ 9 m sur 5 m contenant un probable

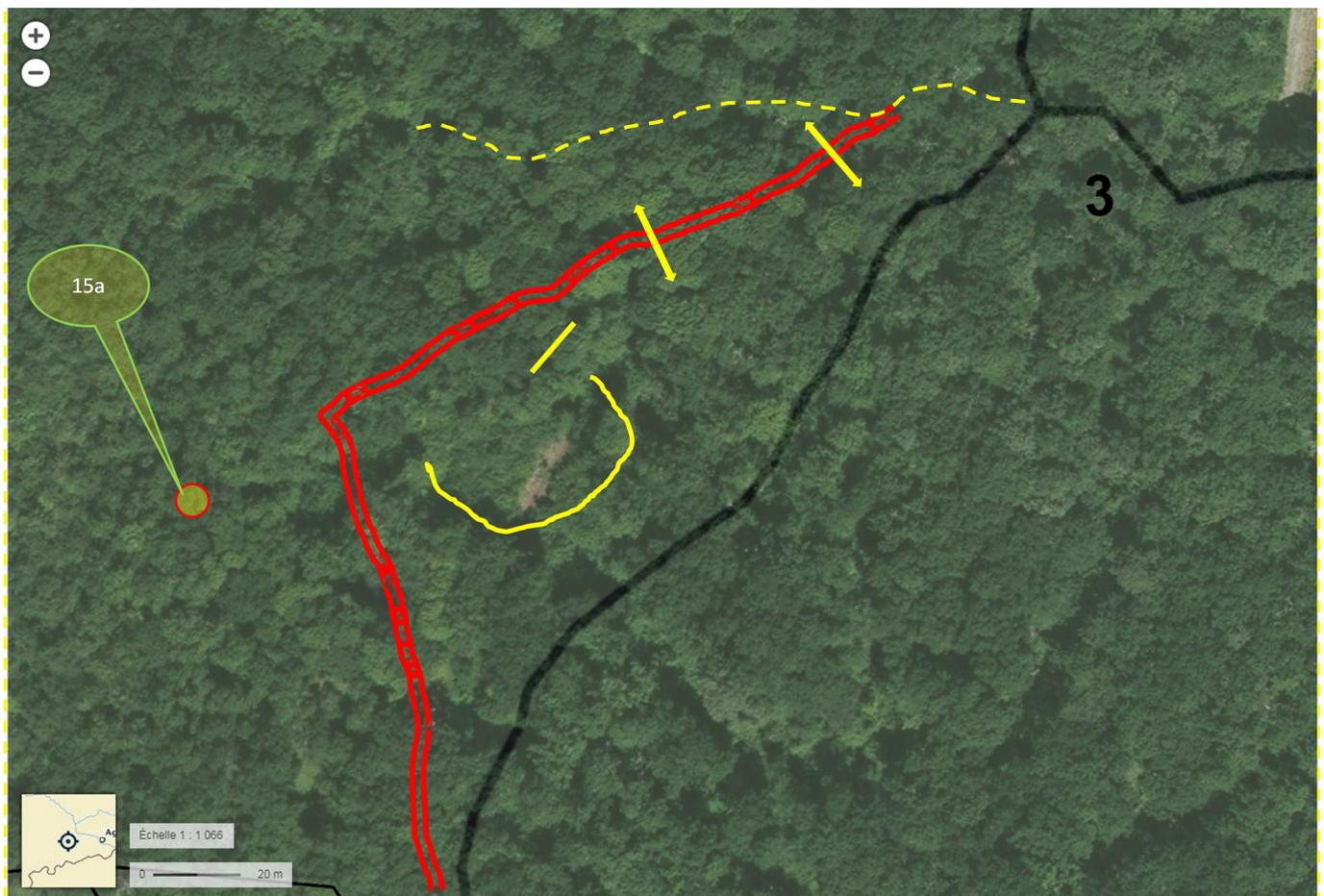
monument mégalithique partiellement enfoui de 5 m sur 2,15 m. Une pierre peut figurer un chevet, d'autres sont en position d'orthostates. Il s'agit peut-être de l'allée couverte 2 de Choisy.

Plus au sud, est visible une superstructure artificielle en terre orientée nord/sud, d'environ 20 m de long, 5 m de large, plane. Elle est bordée à l'ouest et au sud par un fossé, caractéristique des délimitations parcellaires en vigueur il y a des décennies. Mais aucune information n'a été trouvée pour sa destination.

Sur l'ouest, une zone envahie maintenant par une végétation presque impénétrable, signalée par un toponyme d'habitat par les propriétaires, présente des traces de substructures et est protégée par un fossé taluté vers la pente. Ce dispositif coudé de 250 m de long, s'appuie sur une falaise abrupte au sud qui en prolongé l'efficacité sur 150 m.

Cette recherche a permis de confirmer l'occupation du plateau de Choisy, sans doute depuis le néolithique. Des études complémentaires pourraient permettre des datations précises.

Leduc Michel



Barbaste, Pompey - Plateau de Choisy

BRAX, COLAYRAC-SAINT-CIRCO, LE PASSAGE Barreau de Camelat

Moyen Âge,
Epoque moderne

L'opération de diagnostic archéologique mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'aménagement « Barreau de Camélat » par l'Agglomération d'Agen a été motivée par la découverte de nombreux sites et traces d'occupation en rive gauche de la Garonne, notamment des gisements archéologiques d'époque antique en bordure de terrasse alluviale à Brax, Dolmeyrac, Revignan, Monbusc. La période médiévale est relativement bien documentée par les travaux de la déviation ouest d'Agen au niveau du giratoire de la RD119 et par les photographies et cadastres anciens relatifs à la motte de l'Import sur la commune de Le Passage.

En bordure de Garonne, des prospections de berges ont indiqué la possibilité d'aménagements de zone d'atterrissement ou portuaire aux lieux-dits Mognac et Pradet. Le contexte historique et archéologique local concerné par ce diagnostic de grande envergure est relativement bien cerné, grâce à des découvertes anciennes ou des travaux plus récents. Partant du principe reconnu d'une exploitation agricole de la plaine depuis l'époque romaine, la réflexion s'oriente désormais vers des fréquentations en marge des occupations hautes par des populations anciennes : traces fugaces de passage saisonnier ou d'exploitation des ressources locales. C'est dans ce sens qu'une grande attention a été portée au secteur marécageux de Brax, non encore archéologiquement exploré.

Une occupation du Néolithique récent a été reconnue au travers des tranchées de diagnostic, sans que de réelles structures d'habitat soient révélées. Il s'agit plutôt d'installation(s) opportuniste(s), témoin(s) d'une exploitation des ressources locales ou de passage d'une population en transit. L'occupation antique est à peine plus prégnante dans le paysage, s'illustrant par des fossés drainants dans le secteur marécageux immédiatement au sud de la Garonne. Le mobilier céramique (amphore et sigillée erratiques) illustre la période de transition Second Age du Fer-début Antiquité.

L'occupation la plus reconnaissable au voisinage de la Garonne est illustrée par la motte castrale et les aménagements du cours d'eau l'accompagnant. La motte de l'Import est érigée sur un tertre naturel primitif créé par l'entrelacement de chenaux de cours d'eau affluents de la Garonne. On peut dire que même sans le secours du fossé, la motte était directement protégée par son environnement semi-aquatique. C'est le genre de motte (type Hordain) rencontré dans toute la France où le tertre naturel a été renforcé par un apport de terre, bien visible dans les parois de la tranchée axiale de la Haute-Cour. La motte est entourée de fossés (d'abord le paléo chenal, puis un fossé creusé) et probablement

de talus ou de remparts de terre avec ossature bois. L'hypothèse d'une installation dès la fin du Xe siècle n'est pas à exclure, pour perdurer jusqu'au XIVe siècle. Si l'on place l'abandon de la motte castrale aux XIVe-XVe, faut-il le mettre en relation avec un épisode de la guerre de Cent Ans ou avec le maximum glaciaire du Petit Âge glaciaire ? Dans le sud-ouest, où les mottes sont apparues plus tard, nous savons que dans le second quart du XIIIe siècle, voire au XIVe siècle il en fut élevé encore 35.

D'autres exemples existent d'une occupation aussi longue : Bazillac dans les Hautes-Pyrénées 36 et la motte d'Hagedet 37. L'étude du mobilier recueilli va assurément permettre d'affiner la durée d'occupation du site mais rappelons que la motte n'a pas été explorée jusqu'à sa base pour éviter une destruction dommageable pour la fouille. Elle est le siège d'un pouvoir seigneurial et sa dénomination est « motte castrale », mais sa fonction peut aussi être stratégique et/ou militaire et liée à la surveillance du fleuve ou d'un passage à gué sur ce fleuve. Elle est ici dotée d'un enclos subordonné en forme de croissant : la bassecour, elle-même circonscrite par un fossé. La superficie de la Haute-Cour, la Basse-Cour et des fossés couvre environ 9400 m². Les fossés entourant la Haute-Cour et la Basse-Cour se rejoignent, mais cette jonction n'a pas pu être observée dans les limites de l'emprise du diagnostic. Les plates-formes de la Haute-cour et de la Basse-Cour ne mesurent chacune que 30 à 31 m de diamètre. La Haute-Cour est implantée sur une plate-forme circulaire de 777 m² (3000 m² fossé annulaire compris).

La Basse-Cour est implantée sur une surface aplanie en forme de croissant d'une superficie de 1350 m². Un même fossé ceinture la base de la Hautecour de la motte de l'Import. Il mesure entre 13,60 m à l'ouest (TR253) et 15 m de large à l'est (TR255). Le profil est à parois évasées et fond en V avec une première phase de comblement argileuse due à une survenue d'eau puis des battements de nappe ou des variations du niveau de l'eau dans le fossé. Il est probable qu'un chemin d'accès atteignait la base de la motte au niveau des tranchées de diagnostic ouvertes au nord : TR177, 179 et 183, dans lesquelles des solins de galets ont été observés. Un trou de poteau a été mis au jour dans le profil du fossé F144 (Coupe berme TR253) et un autre (PO14138) en bordure du fossé F141 en TR255. Ils sont tous deux situés sur l'extrême bord du fossé. Leur comblement n'est pas distinct du comblement supérieur, il est donc probable que l'abandon du trou de poteau US 14138 corresponde à une phase de nettoyage ou de rectification de l'escarpe du fossé proche de la Haute-Cour. Comme le montre

la succession des couches, le creusement du fossé (tel qu'il nous apparaît dans la coupe) est postérieur à l'édification de la motte. Celle-ci n'aurait donc pas été édifiée avec les terres issues du creusement des fossés.

En effet, les fossés sont creusés à la fois dans le paléo chenal au nord et jusqu'au toit de la terrasse (au sud). Les sables et les galets étaient impropres à l'érection de la motte. Les traces de poteaux observés pourraient correspondre à une armature en bois interne de la motte de terre, éventuellement complétée par une construction en galets ou à un rempart de terre entre la plate-forme de la motte et le fossé. A noter que l'éventualité d'un second rempart de terre érigé sur une ossature en bois est plausible vue la position du trou de poteau PO14437 sur la contrescarpe du fossé F144. L'hypothèse d'un rempart de terre massive confortée par une ossature en bois trouve des comparaisons sur la motte de Sainte-Christie-d'Armagnac³⁸, où d'importantes portions de muraille en terre sont conservées, soit directement sur le sol, soit sur des solins de pierre. Le remarquable état de conservation du rempart de terre de Sainte-Christie d'Armagnac (antérieur au XVe siècle !) permet d'offrir des comparaisons intéressantes pour notre motte de l'Import. Ses dimensions sont imposantes : 19,76 m de longueur environ, 6,65 m de hauteur

avec couronnement d'un étage à pans de bois et 1,32 m d'épaisseur minimum à la base. Les couches de terre qui le constituent mesurent entre 0,08 et 0,15 m d'épaisseur. La technique du pisé par coffrage extérieur avec couches filantes, dont l'usage est bien attesté entre les XVe et XIXe siècle pour des édifices religieux ou défensifs pourrait avoir été employée pour le (ou les) rempart(s) circulaire(s) de la Haute-Cour et de la Basse-Cour. Les traces de couches alternées de sédiment argileux et de sédiment sableux contenant des mottes d'argile malaxée qui ont été observées au décapage évoquent la bauge.

Une analyse micro morphologique évidemment serait à prévoir pour la fouille pour comprendre les techniques utilisées lors de la préparation du mélange et la mise en œuvre. Le sédiment utilisé incorpore certainement des artefacts (fragments de mortier de chaux, débris de terre cuite, bois, ossements) qui peuvent révéler la longue utilisation du site et la source d'extraction des matériaux de construction. Un autre pôle d'occupation se situe sur l'extrême bord de la rive droite de la Garonne, autour d'un probable entrepôt ou hangar et d'un pont sur le ruisseau : le premier rattachable à l'époque médiévale et le second au XVIIe ou XVIIIe siècle.

Beague Nadine



Fig. 96
Photographie de la structure de la motte, apport de moelles anguleuses et de sable.
(© N. Béguec, Inrap)



Fig. 97
Foyers F97 et 98 vus en plan.
(© N. Béguec, Inrap)



Fig. 98
Trous de poteaux 100, 101.
(© N. Béguec, Inrap)



Fig. 100
Fosses F111 à 113 en plan.
(© N. Béguec, Inrap)

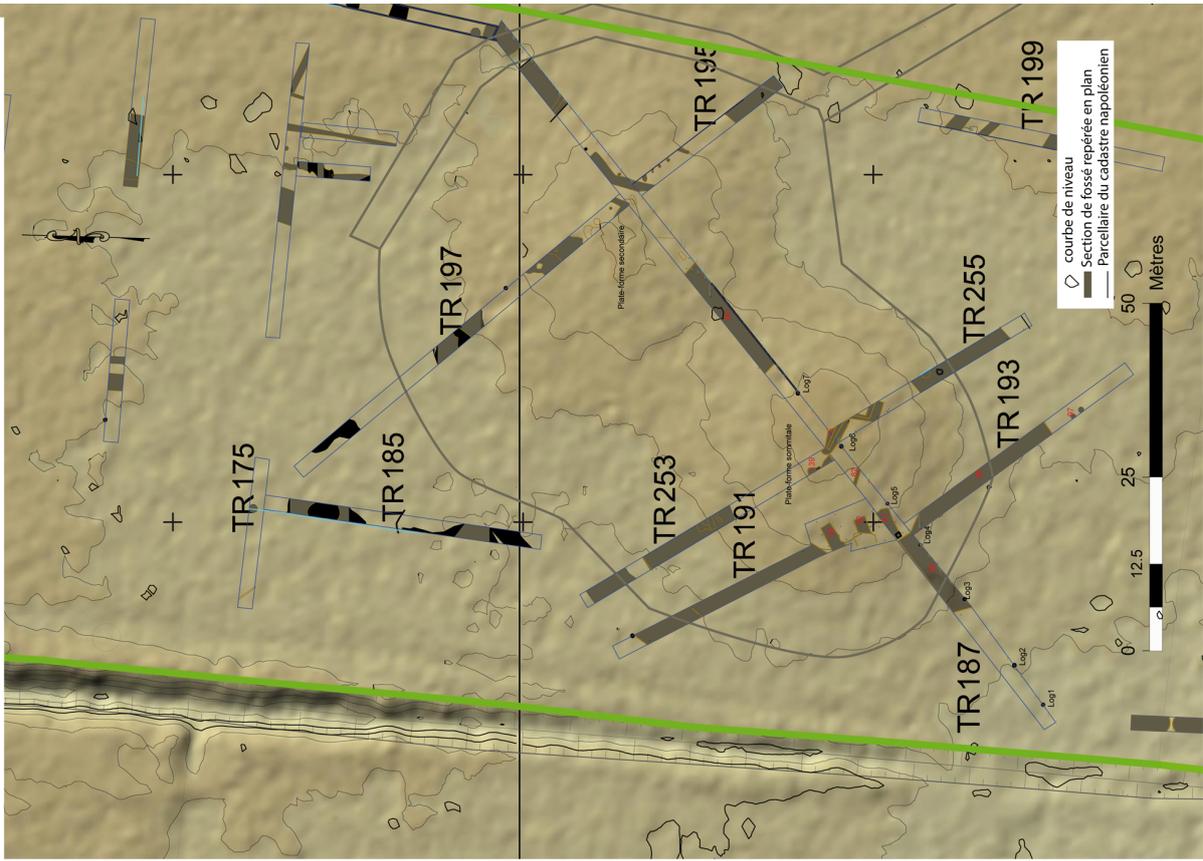


Fig. 99
Report des fossés du cadastre napoléonien.
(© N. Béguec et S. Boulogne, Inrap)

Brax Colayrac Saint Cirq, Le Passage - Barreau de Camelat
Tranchées axiales de diagnostic sur la motte de l'Import